



# Avril 2021

## Diagnostic : les Grands Marginaux sur le territoire du Grand Angoulême



## Table des matières

Recontextualisation de la commande du diagnostic .....	3
Méthodologie d'enquête .....	4
Tentative de définition des « grands marginaux » .....	6
Distinguer les "grands marginaux" des publics "marginiaux" regroupés dans l'espace public : les « visibles » et les « invisibles » .....	7
"Grands marginaux" : élément d'identification et de connaissance.....	8
Lieux d'habitation, lieux de rencontre .....	9
Eléments de parcours récurrents .....	12
Les dispositifs permettant l'accueil, l'hébergement et l'insertion du public ciblé sur le territoire de Grand Angoulême. ....	14
Difficultés rencontrées, besoins identifiés et limites de l'intervention .....	15
Des leviers et des pistes d'action pour améliorer l'intervention auprès des "Grands Marginaux" .....	20
Des lieux d'accueil adaptés / et des équipements .....	20
Des modes d'interventions à diversifier .....	22
Focus sur les 18-24 ans en rupture familiale et éducative.....	27
Eléments d'identification et de connaissance.....	27
Eléments de parcours récurrents .....	28
Les dispositifs du territoire s'adressant spécifiquement aux publics jeunes .....	30
Difficultés rencontrées, besoins identifiés et limites de l'intervention .....	30
Leviers pistes d'action pour améliorer l'intervention auprès des 18-24 ans .....	33
Eléments d'observation et de connaissance .....	36
Difficultés rencontrées, besoins identifiés et limites de l'intervention .....	38
Pistes de travail et actions envisageables .....	39
Bibliographie.....	41
Glossaire .....	42

## Recontextualisation de la commande du diagnostic

A la genèse de ce diagnostic, il y a la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt national « Grands Marginaux » élaborée par l'AFUS16 en urgence fin 2020. Le projet n'ayant pas été retenu, la DDCSPP de la Charente aujourd'hui la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations de la Charente (DDETSPP) a relayé le souhait de Mme la Préfète et du Maire d'Angoulême de poursuivre cette problématique en demandant à l'AFUS 16 de réaliser un diagnostic sur le public "grands marginaux" d'Angoulême.

Ce diagnostic doit permettre de quantifier ce public, d'avoir des éléments de compréhension de leurs parcours, de mieux connaître leur situation actuelle et leurs besoins. Les éléments du diagnostic doivent permettre dans un second temps d'être **une base de discussion entre les acteurs du territoire, afin de proposer des projets innovants ou d'éventuels ajustements dans l'intervention auprès de ce public, la prise en compte de leurs besoins.**

Par ailleurs, une demande supplémentaire nous a été soulignée, la nécessité d'avoir des éléments de connaissance concernant le public qui se regroupe dans les espaces publics de la ville, notamment sur le Champ de Mars d'Angoulême.

Enfin, ce diagnostic doit permettre d'opérer un focus, une attention particulière à avoir sur le public 18-24 ans qui, sans ressource et en rupture familiale et éducative, est plus susceptible de basculer dans la grande marginalité.

**Nous précisons ici que les conditions de réalisation de ce diagnostic ont été compliquées :**

- 3 mois est un délai très court pour réaliser des entretiens auprès d'une vingtaine de professionnels (tous n'ont pas pu être vus), et pour instaurer un lien de confiance auprès des personnes sans-abris.
- la situation sanitaire qui n'a pas facilité les rencontres en face à face et le travail de terrain.

## Méthodologie d'enquête

L'AFUS 16 a choisi de faire appel à la Fédération des acteurs de la Solidarité Nouvelle-Aquitaine pour mener les entretiens auprès des acteurs professionnels et coordonner le diagnostic afin d'avoir une vision extérieure et la plus objective possible.

Sous l'égide d'un comité de pilotage réunissant la DDCSPP, la direction de la Solidarité du Conseil Départemental, une Maire-Adjointe de la ville d'Angoulême et la direction du CCAS.

- **25 entretiens ont été réalisés auprès des professionnel.le.s des territoires** parmi lesquels les acteurs de la veille sociale, de l'hébergement, de la santé mentale, de l'addiction, les services de tutelle, les acteurs institutionnels, la police municipale et les pompiers.

Ces entretiens ont été réalisés par Romain Joubert, chargé de mission Hébergement, Logement et veille sociale à la FAS Nouvelle-Aquitaine et par Emma Brenon, en formation de responsable de l'économie sociale et solidaire en apprentissage à l'AFUS 16. Ils ont été réalisés en présentiel ou par visioconférence/téléphone en fonction des possibilités de chacun.

- **22 entretiens réalisés avec des personnes ciblées par le diagnostic**, c'est-à-dire des personnes ne faisant pas ou peu appel aux dispositifs sociaux disponibles en Charente. Nous avons inclus des personnes ayant saisi les dispositifs après un long parcours de rue et de marginalité.

Ces entretiens et ces observations ont été réalisés par Sophie Debarge, travailleuse sociale à l'AFUS 16. Nous nous sommes également appuyés sur différent.te.s partenaires afin de pouvoir rencontrer le public cible :

Le service de Veille Sociale d'OMEGA, l'Éclaircie, le CAARUD de AIDES, l'Association AGIR, l'Association Soupopotés, le groupe facebook : "Aidez le SDF il fait froid" et le SIAO et le 115 de la Charente.

Des passages réguliers ont été effectués sur les lieux d'accueil et certains lieux de vie afin de pouvoir établir un lien de confiance avec les personnes pour leur soumettre des questions liées à l'enquête. Toutefois, le temps imparti pour la réalisation de ce diagnostic n'a pas été suffisant pour créer un vrai lien de confiance avec certain.nes.

Par ailleurs, l'enquête a souvent nécessité de venir sans grille d'entretien ni prise de note afin de laisser la personne s'exprimer librement et de casser le formalisme de l'échange qui peut être un élément bloquant.

Malgré l'aide des partenaires et les précautions prises pour ne pas bloquer les personnes, certain.e.s ont refusé de répondre à l'enquête.

- **12 observations dans l'espace public ont été organisées**

Au vu de la demande complémentaire de se pencher sur les regroupements de personnes dans l'espace public, 8 passages ont été effectués à différentes heures de la journée et à différents endroits (Champ de Mars, Place Victor Hugo, les Halles, la Rue Hergé), trois passages avec l'association OMEGA en journée, et une maraude de nuit. Lors de ces tournées de rue, l'objectif était surtout d'observer, de mieux connaître le profil des personnes présentes.

- **11 entretiens réalisés avec des jeunes 18-24 ans**, qui correspondent au cadre de l'enquête, en rupture familiale et éducative. Nous avons inclus des jeunes juste en insertion mais ayant eu un parcours d'errance et de rue significatif.

Ces entretiens ont été réalisés par Sophie DEBARGE Référente de Parcours des Personnes et Laura MAYOUX Conseillère en économie sociale en apprentissage au sein de l'AFUS16, qui se sont appuyées sur les demandes auprès des services du SIAO.

## Tentative de définition des « grands marginaux »

Avant de rentrer dans le vif du diagnostic, il apparaît nécessaire de définir à minima le terme de “grands marginaux” utilisé dans la commande. Dans l’appel à manifestation d’intérêt du gouvernement intitulé «Accompagnement de personnes en situation de grande marginalité dans le cadre d’un lieu de vie innovant à dimension collective », on trouve ces éléments de définition du public empruntés à Serge Paugam :

*« La marginalisation est le fait, pour un individu ou un groupe d’individus, de s’écarter de la norme de la société, de s’en exclure ou d’en être exclu avec une rupture, parfois brutale des liens sociaux. Elle peut être choisie par un individu désireux de manifester le refus d’un mode de vie, mais elle est souvent subie, comme la conséquence d’une stigmatisation, d’une exclusion sociale, d’une désocialisation, d’un comportement à risque, d’un handicap ... ».*

Cette définition généraliste qui introduit la notion de processus d’exclusion subie ou choisie n’est sans doute pas suffisante pour appréhender et définir ce public. D’autant qu’il est facile de se perdre dans la multitude des mots les qualifiant dans le langage commun : marginaux, grands marginaux, clochards, SDF, sans-abris, mendiants, vagabonds... Comme l’explique le sociologue Julien Damon : *“Alors qu’il semble simple de caractériser une population que tout le monde croise, il est en réalité difficile de la connaître avec précision. Il n’en existe pas de qualification juridique stable. Sous le terme SDF se condensent des réalités variées, allant de celles d’hommes à la rue depuis longtemps – figure traditionnelle du clochard – à celles de jeunes femmes isolées ou de familles entières nouvellement expulsées de leur logement. Certaines personnes sont à la rue depuis des mois et vont le rester encore longtemps. D’autres ne le sont qu’un court moment et ne le seront plus jamais. D’autres encore se retrouvent périodiquement sans logement<sup>1</sup>.”*

Le terme “grands marginaux” n’a pas de réalité juridique, pas de frontières claires et hermétiques. Toutefois nous pouvons tenter de définir la grande marginalité à travers un certain nombre de critères :

- des personnes ne disposant ou n’occupant pas un logement stable : vivant à la rue, dans un logement ou hébergement de fortune. Dans certains cas, les personnes ont un logement attribué mais elles ne l’investissent pas,
- des personnes ayant peu ou pas recours aux dispositifs d’aides (prestations 115, services de Veille sociale, accompagnement social...) : ce sont des personnes qui rejettent généralement les hébergements collectifs même s’ils peuvent y avoir parfois recours très ponctuellement, notamment en période hivernale,
- des personnes inscrites durablement dans les deux critères décrits précédemment.

Dans nos imaginaires, nos représentations médiatiques et culturelles, le “grand marginal” ressemblerait à un ermite à la longue barbe et aux habits en haillons. Cette figure existe dans toutes les grandes villes et toute personne vivant à Angoulême aura sans doute la même personne en tête correspondant à ce stigmaté du “grand marginal”. Toutefois, la figure du “grand marginal” ne se limite pas à ce cliché du “clochard”. Aujourd’hui, des “grands marginaux” peuvent passer inaperçus, habillés comme tout un chacun, possédant un smartphone et inscrits sur les réseaux sociaux.

Derrière le mot “grand marginal” il y a donc une diversité de réalités et de profils qu’il conviendra de définir dans ce diagnostic.

---

<sup>1</sup> Julien Damon éd., L’exclusion. PUF, « Que sais-je ? », 2018, p. 87

## Distinguer les “grands marginaux” des publics “marginaux” regroupés dans l’espace public : les « visibles » et les « invisibles »

A la suite des entretiens réalisés avec les acteurs du territoire et les observations réalisées sur le terrain, il apparaît nécessaire de distinguer deux grands types de public pour éviter toute confusion :

- **Le public « visible »**, c’est-à-dire ceux.celles qui sont très présent.e.s et visibles dans l’espace public, notamment dans le centre-ville au Champ de Mars et à Victor Hugo. **Il apparaît qu’une grande majorité de ce public dispose d’un logement (social ou parc privé) ou d’un hébergement (dans le dispositif AHI ou chez un tiers) et dans la plupart des cas bénéficie de minimas sociaux.** On entend ici par “visible” le fait que c’est un public identifiable, souvent dans les radars des institutions parce qu’ils ont un suivi social, médical, ou judiciaire. Visibles car il.elle.s sont présent.e.s et visibles dans l’espace public, parce qu’il.elle.s s’y socialisent. On ne peut donc pas par conséquent les considérer comme étant des “grands marginaux”, car il.elle.s disposent majoritairement d’un logement ou d’un hébergement et d’un lien plus ou moins intense avec les acteur.trice.s sociaux.ales.

Nous développerons plus loin les éléments de connaissance de ce public, qui n’était pas la cible initiale du diagnostic mais pour lequel nous avons pu relever quelques éléments.

- **Un public plus « invisible »** correspondant davantage à ce que l’on entend par « grands marginaux » c’est-à-dire des personnes qui font peu ou pas appel aux services de Veille sociale et aux différents services d’aide. La majorité de ce public est souvent peu visible, ou peu connue essentiellement parce que les acteur.trice.s du territoire n’ont pas l’occasion de les côtoyer. Elles sont souvent isolées et vivent dans des habitats très précaires. L’accroche avec ces personnes est compliquée car elles sont souvent dans le refus de l’accompagnement pour différentes raisons que nous tenterons de définir plus loin.

Attention, cela ne signifie pas que ce public se cache, et qu’il n’est jamais visible dans l’espace public. Mais elles sont rarement présentes dans des regroupements, ne causent pas de troubles à l’ordre public.

Cette distinction entre *visibles* et *invisibles* est fondamentale. Il s’agit en effet de ne pas amalgamer au terme “grands marginaux” toutes les personnes visibles dans l’espace public souvent appelées familièrement “zonards”, “punk à chien”. Il s’agira dans ce diagnostic de distinguer la caractérisation de leurs situations afin d’apporter des réponses différenciées dans les pistes d’action qui seront préconisées.

### *“Grands marginaux” : élément d’identification et de connaissance*

Dénombrer une population qui est, par définition très à la marge et dans l’invisibilité, n’est pas un exercice facile. D’autant que ce chiffre ne peut être qu’approximatif dans la mesure où ce public est mobile géographiquement et socialement : la circulation entre départements est courante, certain.es font des allers-retours sur les dispositifs 115 et finissent par se stabiliser. Une estimation ne peut donc être qu’une photographie à un instant T.

A partir des éléments 115 et du logiciel SIAO nous pouvons obtenir des éléments de parcours de certain.es personnes. De plus, l’expertise et la connaissance fine d’Omega sur le repérage et le suivi de ces personnes permet une estimation plus précise.

#### **Eléments liés aux entretiens avec les personnes rencontrées :**

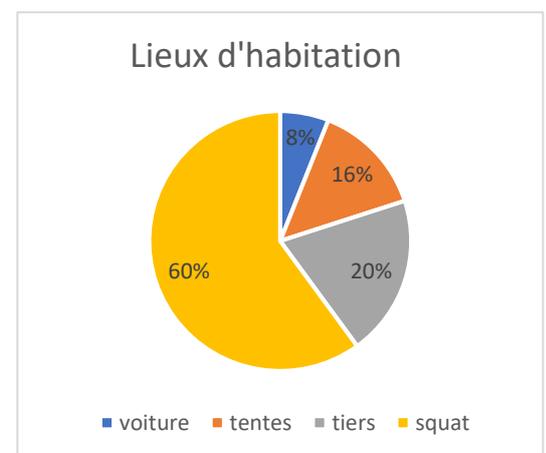
- En croisant les données des partenaires, **nous dénombrons 35 “grands marginaux” sur le territoire du Grand Angoulême**. Parmi eux, 19 personnes ont pu être interrogées. Ajoutons que 3 anciens “grands marginaux” aujourd’hui stabilisé.e.s ont également été interrogé.e.s.
- **Parmi les 22 personnes interrogées, 20 sont des hommes à parts égales entre 25-35 ans, 35-45 ans et 45-55 ans**. Seuls deux hommes ont plus de 55 ans. Deux femmes ont bien voulu répondre à cette enquête, elles ont été identifiées par les partenaires sociaux et notamment par OMEGA.
- A part une personne qui ne fait pas appel aux structures de veille sociale et qui ne fréquente pas les associations de distribution alimentaire, **tous.tes celles et ceux rencontré.e.s les connaissent et les fréquentent de manière plus ou moins assidue**.
- **La recherche d’alimentation et d’hygiène est bien la raison principale évoquée pour se rendre sur les structures ou les associations (60% des interrogés)** contre 32% qui évoquent le lien social, un espace d’échange et d’écoute. **31% expriment un manque d’écoute**, de lien social qui ne les aide pas dans leurs démarches, leurs besoins.
- **Sur les 22 personnes interrogées, la moitié a plus de 5 ans de vie à la rue**. Et parmi elles, un peu moins de la moitié y vit depuis plus de dix ans en tout. **Seules trois personnes sur les 22 ont entre un et deux ans de rue**. Il est important de préciser que ces séjours à la rue sont parfois entrecoupés de périodes de logement ou d’hébergement mais souvent de courtes durées.

### *Lieux d'habitation, lieux de rencontre*

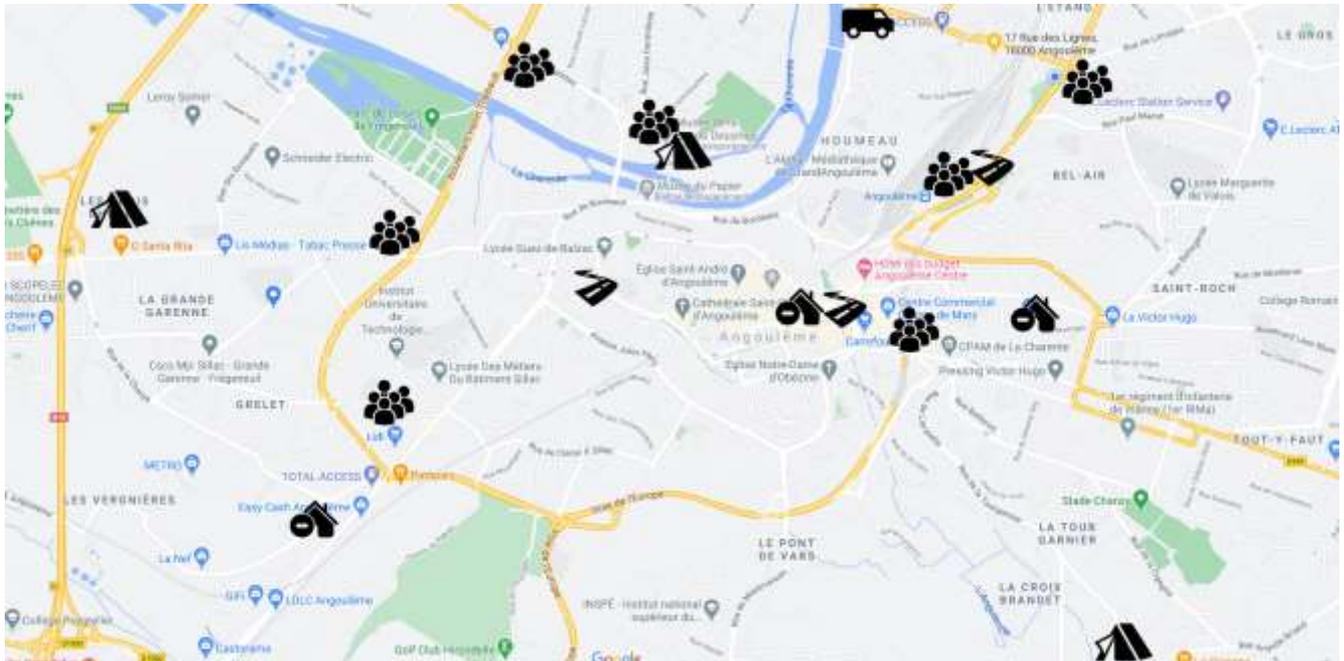
Par définition, les "grands marginaux" se tiennent à distance des dispositifs du 115 et du secteur AHI ou y ont recours ponctuellement.

En ce qui concerne les personnes ayant répondu à l'enquête,

- **60% d'entre eux ont parfois recours au 115** : leur refus de mise à l'abri peut venir du fait que la halte proposée est trop loin de l'agglomération et/ou que le nombre de nuitées n'est pas suffisant (48h).
- **60% disent régulièrement dormir en squat**, malgré l'insécurité que cela peut engendrer (lieu non sécurisé, pas d'hygiène, le froid et le manque d'intimité). Cette solution leur permet de rester sur le territoire où ils ont leur repère, de ne pas avoir à transporter toutes leurs affaires, de rester proches de l'agglomération et de leurs ami.e.s. Cela permet de rester à proximité des services essentiels : pas de maraudes hors de l'agglomération (Cognac et Angoulême), pas de distribution alimentaire (en dehors d'Angoulême et de Cognac), manches visiblement moins productives dans les petites villes. Ce mode d'habitat est utilisé de manière permanente par une seule personne, suite à son expulsion pour dettes. Aucune autre solution n'a pu être trouvée, cette personne ne fait jamais appel aux structures d'hébergement d'urgence ou à la maraude.
- 5 personnes ont parfois recours à l'hébergement par des tiers, chez leurs ami.e.s. Cela reste très ponctuel, il y a une volonté de ne pas les épuiser et de sauvegarder la relation.
- 4 personnes qui dorment dans des tentes, dont 2 de façon permanente. Pour ces deux en question, elles ont des appartements, mais ne le garde que pour leur courrier. L'une d'entre elles ayant des soucis psychologiques ne souhaite pas réintégrer un logement et parle plutôt de vouloir investir son hébergement dans le bois (peur de l'engloutissement par le pont de l'Anguienne qu'elle appelle le phare). Pour le second il s'agit plus d'un mode de vie proche de la nature, de se "déconnecter de la société".
- 2 d'entre elles utilisent des voitures le plus souvent abandonnées quand elles n'obtiennent pas de place au 115.



Afin de pouvoir rendre plus explicite les lieux de vie et de regroupement des "grands marginaux" et du public dit "visible", nous avons tenu à présenter ces endroits sur une carte.



#### Identification des lieux de vie :

- Les squats présents sur la carte ne sont pas tous occupés de la même manière. Un seul est clairement identifié comme un squat et surtout fréquenté par plusieurs grand.e.s marginaux. Concernant les deux autres, il s'agit de maisons abandonnées et parfois murées, l'une d'entre elles n'est d'ailleurs pas très connue.
- Nous avons pu situer une seule personne dormant en camion au niveau du rond-point de Saint Antoine.
- Les implantations de tentes sont situées à trois endroits : l'une dans le bois des trois chênes, la deuxième dans la vallée de l'Anguienne (cette personne s'est aménagée lieu de vie, avec potager, hébergement en tente pour ses chats et guirlande pour éclairer son lieu de vie), la dernière près des chais Magelis : c'est un jeune en errance ne faisant que très rarement appel aux acteurs de la veille sociale. Les chais Magelis sont régulièrement des lieux de vie notamment l'été par des personnes de passage en caravane ou camion.
- Les trois routes signifiant que les personnes dorment dehors, sont des lieux que les personnes annoncent à la maraude afin qu'elle puisse passer leur donner un café et/ou une couverture, parmi elles le parking de la gare est régulièrement utilisé.

### Identification des lieux de regroupement:

- Nous avons identifié 7 lieux de regroupements, certains comme celui du Champ de mars, sont plutôt fréquentés par le public dit "visible".
- Ceux de Victor Hugo et de la place Mulac à Saint-Cybard ne sont pas des lieux de regroupements en tant que tels mais nous avons tenu à les identifier car les personnes s'y regroupent lors des distributions associatives alimentaires et/ou vestimentaires. Il en va de même pour le parking devant l'accueil de jour de l'Eclaircie.
- Concernant le lieu identifié à Saint-Cybard, il s'agit d'un espace de regroupement ponctuel, fréquenté exclusivement par un groupe mélangeant certain.e.s grand.es marginaux.ales et des personnes ayant un logement (pour certain.e.s relevant de "marchands de sommeil").
- Au niveau du musée de la Bande dessinée, ce lieu est plutôt utilisé le printemps et l'été, les personnes y viennent plutôt pour se regrouper en journée, profiter des bords de la Charente et faire des barbecues improvisés.
- La gare quant à elle est un vrai lieu de regroupement. On y retrouve principalement les usager.ère.s hébergé.e.s au CAUN (hébergement collectif d'urgence) ou au CRAB, (hébergement collectif d'urgence durant la période hivernale) en ce moment.
- Le dernier lieu de regroupement pouvant parfois accueillir une partie du public "grands marginaux" se situe au niveau du parc du Rond-Point de la Madeleine.
- Au niveau du LIDL, il s'agit plutôt du public "grands marginaux", il.elle.s se regroupent à cet endroit afin de pouvoir échanger, sociabiliser. Il est situé proche d'un des lieux de squat identifié.

Les lieux identifiés à travers ce diagnostic reposent sur un croisement d'informations des différents partenaires (notamment concernant les personnes n'ayant pas répondu à l'enquête). Actuellement, voilà l'état de nos connaissances :

- Une personne vit dans un camion en compagnie de ses chiens.
- Certaines ont un logement mais n'y vont que pour la nuit. Dans le cadre des observations, il est compliqué de pouvoir dénombrer ces personnes. Elles rejoignent leurs connaissances dans des lieux de rencontre, de distribution alimentaire et créent du lien social.
- Concernant les personnes en squat, elles sont plusieurs mais restent usagère.s pour certain.e.s du dispositif du 115. Le squat est alors utilisé quand l'hébergement proposé ne convient pas : distance géographique; temps d'hébergement proposé. C'est aussi une solution de recours en cas d'exclusion du dispositif du 115 pour violence ou non-respect des lieux d'hébergement.
- En plus des personnes vivant en tente que l'on a décrites plus haut, une troisième personne, n'ayant pas répondu à l'enquête, pouvant être considérée comme grand.e marginal.e vit en tente avec ses deux chiens. Cette personne sujette à de fortes angoisses a abandonné son appartement encombré dû au syndrome de diogène.
- Nous pouvons nous rendre compte que certaines personnes dorment à la rue, soit parce qu'elles ne connaissent pas encore les dispositifs existants, soit par manque de place au 115, exclusion, refus de place, mais également parce que les déplacements sur des haltes hors agglomération ne sont pas toujours faciles :
  - o horaires de train, de bus
  - o non acceptation des chiens dans les bus

- manque d'argent pour pouvoir payer le transport (le 115 finance toutefois un billet aller et retour aux personnes n'ayant pas de ressources).

Dans ces cas-là, soit les personnes dorment peut-être chez des connaissances mais possiblement dans un parking, un hall d'immeuble, dans un parc, des toilettes publiques. Il est difficile de les dénombrer.

### *Éléments de parcours récurrents*

Il convient à nouveau de préciser que retracer le parcours des grands marginaux n'est pas aisé. Les personnes ne se livrent pas forcément sur leur trajectoire et les professionnel.le.s ne disposent pas de tous les éléments. Comme le souligne l'une d'entre elles : *"Pour nous cela ressemble souvent à "des parcours gruyère". Il y a des trous dans les parcours de vie et on essaye de deviner des éléments en croisant avec les partenaires."*

#### ➤ **Des histoires familiales souvent émaillées de violences et de ruptures**

- **67% des personnes interrogées affirment garder un lien, compliqué ou non, avec un ou plusieurs membres de sa famille.** Seules 3 personnes n'ont plus du tout de relation avec leur famille.
- **Plus de 50% évoque des problématiques familiales graves :** 8 expriment des violences quotidiennes envers eux ou au sein du couple parental, 2 d'entre elles ont fait part de viols subis dès la petite enfance.
- **L'autre moitié, soit une dizaine de personnes évoque seulement des difficultés avec leur famille,** des conflits récurrents avec leur famille. Une éducation "trop stricte" ou au contraire "trop laxiste". Un changement de vie trop radical expliquant leurs difficultés à pouvoir se construire, un changement de milieu familial trop brusque, comme perte d'un des parents.
- **34% des interrogées évoque un parcours ASE,** avec placement en foyers ou en famille d'accueil. Ce placement a souvent été réalisé très jeune.
- **6 personnes ont un parcours migratoire avec une arrivée sur le territoire français souvent adulte.** Elles évoquent les difficultés à s'intégrer dans la famille présente depuis longtemps en France, de se conformer à un cadre très différent du foyer antérieur. Exemple d'une personne élevée par ses grands-parents au pays, revenue à l'âge de 17 ans en France chez ses parents. Elle a refusé en bloc toutes les règles énoncées par son père et a choisi de partir sur les routes de France.

#### ➤ **Des problématiques d'addictions très récurrentes**

- **86% des personnes interrogées évoquent une ou plusieurs addictions :** 14 parlent de consommation d'alcool et 3 d'entre-elles l'identifient comme la raison principale de leur situation. 8 d'entre elles ont un suivi actuellement ou ont eu un suivi avec traitement de substitution, suivi CSAPA-AGORA ou par leur médecin traitant. **Seulement deux personnes n'ont jamais bénéficié de suivi,** soit parce qu'elles ne le souhaitent pas, soit parce qu'elles n'en ressentaient pas le besoin.

#### ➤ **Des parcours en détention qui résonnent diversement**

La détention est un sujet qui revient régulièrement dans le parcours des personnes interrogées : **c'est le cas pour 41% d'entre elles.** Pour certaines, ce vécu est très traumatisant et le souhait de ne plus jamais y retourner

est exprimé comme très fort. D'autres en revanche en font une fatalité, comme si elles n'y sont pour rien, une sorte de rite de passage pour les gens de la rue et les allers-retours sont assez fréquents.

Hors du cadre de l'enquête, certaines expriment le désir de règles de fonctionnement par ce passage en prison. Ce manque de cadre en dehors de la prison n'étant tellement pas supportable qu'elles cherchent à y retourner.

Les dispositifs permettant l'accueil, l'hébergement et l'insertion du public ciblé sur le territoire de Grand Angoulême.

Dispositifs Grand Angoulême			
Activités	Organismes	Objectif Principal	Fonctionnement
Aller vers	OMEGA-Service de Veille Sociale	Evaluer danger encouru par les personnes rencontrées, proposer des services et une orientation vers les partenaires nécessaires	Equipe mobile cente ville Angoulême et Maraude soirée Grand Angoulême
Accueil de jour	Eclaircie	Accueil inconditionnel, lieu de sociabilité, d'échange et d'abri. Recréer du lien social	Accueil en journée, permanences d'associations du territoire + chenil, bagagerie, laverie et lessive
Hébergement d'urgence	CAUN (Angoulême Solidarité)	Mise à l'abri	20 en chambre simple, double et triple
	Appartements d'urgence (Angoulême Solidarité)	Mise à l'abri	4 places périnissées
	EMMAÛS	Mise à l'abri	2 places en chambre commune
	AFUS16 Haltes de Nuit	Mise à l'abri	15 haltes et 30 places
	CROIX ROUGE Halte de Nuit	Mise à l'abri	1 halte 2 places
Hébergement de stabilisation en CHRS	Angoulême Solidarité Personnes isolées	hébergement avec accompagnement social	20 en cohabitation double ou triple
Hébergement d'insertion en CHRS	Angoulême Solidarité: Angoulême + Nord Charente Personnes isolées	hébergement avec accompagnement ciblée sur les problématiques identifiées des personnes vers l'autonomie de cette dernière	27 en appartement individuel
	Pôle Mosaïque	hébergement avec accompagnement ciblée sur les problématiques identifiées des personnes vers l'autonomie de cette dernière	86 places
	CHRS du SAH ( APLB) - spécialisé sortants de longue détention	hébergement avec accompagnement ciblée sur les problématiques identifiées des personnes vers l'autonomie de cette dernière	17
Résidence Sociale CCAS	CCAS Angoulême - isolé	hébergement avec accompagnement ciblée sur les problématiques identifiées des personnes vers l'autonomie de cette dernière	5 en logement indépendant
Pensions de familles	UDAF: l'isle d'Espagnac - Personnes isolées	Habitat durable, logements privatifs et locaux collectifs	20 logements en collectif + 5 logements passerelle en diffus
	Eclaircie: Angoulême Personnes isolées	Habitat durable, logements privatifs et locaux collectifs	20 logement accompagnés en regroupé + 5 logements passerelle en diffus
Résidence Accueil	ATTAPSY Personnes isolées	Habitat durable, logements privatifs et locaux collectifs pour personnes sortant de cours ou longs séjours en EPSM stabilisé sur le plan psychiatrique	25
Intermédiation locative	Angoulême Solidarité isolés et familles	Principe du bail glissant, accompagnement léger	26 (11 logements)
	Pôle Mosaïque	Accompagnement léger	10 places sur 4 logements
	GIP	Accompagnement léger	24 places pour 11 logements
	SOLIHA Mandat de gestion (isolés et familles)	Agence à vocation sociale	44 (20 logements)
ALT	Pôle Mosaïque	Accompagnement léger	10 places
Hébergements santé	LHSS	AFUS16 Famille et personnes isolées (hébergement d'urgence et accompagnement de personnes avec des pathologies aiguës)	6
	ACT	UDAF Famille et personnes isolées (accompagnement et éducation thérapeutiques de personnes avec maladies chroniques )	10
AVDL	6 gestionnaires, mesures d'accompagnements	Accompagner vers et dans le logement pour prévenir l'expulsion en donnant un logement sans accompagnement	2954 mois mesures en 2020

Accompagnements	Maisons des Solidarités	Soyaux, Ma Campagne, Victor Hugo, Ruelle	
	SPIP	Contrôle et suivi des personnes placées sous main de justice en milieu ouvert et en milieu fermé.	Prévention de la récidive en lien avec les services de l'urgence sociale dont le SIAO et les RPPI
	CCAS d'ANGOULEME	Mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale domiciliation	En lien avec les acteurs de l'urgence sociale et notamment le SIAO et les RPPI
ALIMENTATION/HYGIENE	CROIX ROUGE	distribution alimentaire et vêtements (boutique solidaire) + Maraude hivernale avec OMEGA	maraude le mercredi soir période hivernale avec OMEGA, distribution alimentaire toute la semaine le matin
	SECOURS POPULAIRE	plusieurs distributions sur plusieurs communes	plusieurs distributions sur plusieurs communes
	SECOURS CATHOLIQUE	Distribution alimentaire	Petit déjeuner solidaire les samedis matin
	SAINT VINCENT DE PAUL	Distribution alimentaire	
	SOUP O POTES	Distribution alimentaire Gare (COVID)	le mercredi soir
	AGIR	Distribution alimentaire Place MULAC et Gare	Mercredi soir, samedi soir et dimanche soir
	EMMAUS	Distribution alimentaire + boutique solidaire	Petit déjeuner solidaire les samedis matin
	AIDER LES SDF IL FAIT FROID	Distribution alimentaire + Vêtements et Kits d'Hygiène	Collectif solidaire sur FACEBOOK place victor hugo le mercredi et le samedi de 15h30 à 18h31
SANTÉ	AGORA	Diagnostic et traitement de l'usage des tous produits psychoactifs	Assistante de service social effectuant des suivis sociaux IDE accompagnements addicto + distribution traitement Psychologue addicto
	Médecins du Monde	Accès au soins pour tou.te.s	Maraude avec OMEGA
	CAARUD	Permanence d'accueil, accès matériel de prévention des infections. Laverie, douche	Travailleur.euse social.e effectuant de l'accompagnement global sur certaines situations Réduction des risques et des dommages
	PASS SOMATIQUE HOPITAL d'ANGOULEME	Accueil pour un problème de santé avec difficulté d'accès aux soins et sans assurance maladie	Tournée de rue avec OMEGA, accueil à l'hôpital, (IDE + médecin + Travailleur social)
	PASS PSY DU CH Camille CLAUDEL	Faciliter accès aux droits et soins somatiques du public en secteur psychiatrique	interviennent sur demande et selon la volonté du patient.
	Centre de planification et d'Education familiale	Accueil et information sur fécondité et/ou délivrance de produits contraceptifs gratuits mineur.e.s et personnes non assurées sociales	permanences sur 5 antennes en Charente

### Difficultés rencontrées, besoins identifiés et limites de l'intervention

#### ➤ La qualité du partenariat local saluée

Avant d'aborder les difficultés et les besoins identifiés, **il convient de souligner la satisfaction générale des professionnel.le.s concernant la qualité du partenariat à Angoulême qui, de l'avis général, fonctionne bien.** Une majorité des structures rencontrées nous l'a dit spontanément. Le travail du service de veille sociale d'Omega est particulièrement loué par les partenaires dans sa capacité à accrocher le public de la rue et sa présence sur le terrain.

### ➤ Des personnes difficiles à accrocher... et qui formulent peu de demandes

Les professionnel.le.s rencontré.e.s soulignent la difficulté de connaître et d'accrocher le public "grands marginaux." Les principales difficultés sont liées principalement au refus des personnes d'être accompagnées et/ou à l'absence de besoins formulés. Sans adhésion ni demandes, il y a peu de points d'appui pour engager un accompagnement, quel qu'il soit. **La notion d'impuissance et de résignation revient régulièrement dans les entretiens.**

Il convient ici d'introduire une nuance entre le refus de l'aide et la non-demande d'aide :

*"La non-demande d'aide est alimentée en grande partie par la stigmatisation et la discrimination qui visent les personnes souffrant de troubles psychiatriques. La maladie mentale tend à les dévaloriser et à leur faire perdre confiance, elle génère une honte de leur situation qui inhibe leur désir d'être aidé"*

Cette nuance est importante pour comprendre la fragilité et la complexité du lien entre travailleur.euse.s sociaux.ales/sanitaires et personnes accompagnées. **L'absence de formulation d'une demande ne veut pas dire que le besoin n'existe pas.**

Cela souligne la nécessité d'instaurer un lien de confiance qui ne peut se **construire que dans un temps long** et peut permettre de faire émerger des demandes. Cela nécessite aussi **des outils et de la formation** pour accompagner un public qu'il faut parfois décoder entre troubles psychiatriques, problématiques d'addiction. Enfin, certain.e.s professionnel.le.s soulignent l'importance de parler de l'usure que peut représenter le travail auprès de ce public, la formation pouvant être alors également un levier permettant aux intéressé.e.s d'évoluer vers d'autres fonctions.

### ➤ Temporalité des personnes, temporalité des dispositifs

Les professionnel.le.s évoquent la complexité de la temporalité dans l'accompagnement de ce public. La temporalité du professionnel.le. ne correspond pas à celle d'une personne qui n'a parfois que peu, voire plus, de repères temporels : un rendez-vous fixé dans le futur n'a pas toujours de sens pour une personne instable, qui ne sait pas forcément où elle dormira le soir même. Le risque étant que les personnes ne se présentent pas aux rendez-vous, renforçant l'agacement et l'usure des professionnel.le.s (du secteur de la santé, comme du social) concerné.e.s d'autant plus s'il.elle.s sont déjà saturé.e.s. Ce besoin d'immédiateté des personnes s'inscrit difficilement dans la notion de parcours et de projet.

### ➤ Un accès aux soins souvent compliqué et des prises en charge complexes

L'accès aux soins pour les "grands marginaux" est difficile à plusieurs titres. A la fois pour des questions liées à l'offre de soin qui n'est pas toujours adaptée ni suffisante, mais aussi à cause d'un certain nombre de freins propres aux personnes qui compliquent leur prise en charge.

Tout d'abord, force est de constater que dans le Grand Angoulême, il y a un déficit important de médecins généralistes. Ce qui complique grandement les démarches pour trouver un médecin traitant. Ce constat est également notable concernant l'accès aux soins dentaires. Cette pénurie qui touche la population générale est d'autant plus problématique pour des personnes qui sont souvent très éloignées du soin et qu'il faut parfois accompagner pour qu'elles se rendent aux consultations.

Concernant les soins psychiatriques, si la PASS Psy est une ressource importante, de l'avis des professionnel.le.s. elle n'est clairement pas suffisante pour faire face aux besoins. Ses moyens limités ne permettent pas d'assurer des permanences dans certains lieux (il n'y en a plus à l'accueil de jour par exemple). Par ailleurs, les difficultés soulignées par les professionnel.le.s concernent notamment les ruptures de soins à la sortie des hospitalisations à Camille Claudel. Il y a des dysfonctionnements dans la coordination et le suivi de ces sorties qui génèrent des situations problématiques.

Au-delà des problèmes liés à l'offre, il y a les freins propres aux personnes qu'il est nécessaire de prendre en compte. *«Au-delà d'une pathologie psychiatrique, l'exclusion génère une souffrance psychique résultant de facteurs complexes qui s'auto-entretiennent (vulnérabilité individuelle, événements de vie...), pouvant aboutir à un basculement dans une forme de retrait progressif et de non demande. »<sup>2</sup>*

**Si on veut schématiser, on pourrait dire que la pathologie renforce l'exclusion et que l'exclusion nourrit la pathologie.** Cela n'est pas sans conséquence dans le rapport à la santé des personnes : une estime de soi et une conscience du corps très limitée, un refus de s'occuper et de prendre soin de soi. Cela rend par conséquent très compliqué l'accompagnement vers le soin.

D'autres freins sont soulignés par les acteur.trice.s rencontré.e.s : par exemple celui du chien. Ils sont interdits dans les transports publics, il est difficile de les laisser quelque part pour se rendre à un rendez-vous ou une consultation.

### ➤ **Le difficile équilibre de la stabilisation**

Comme cela a été évoqué avec plusieurs professionnel.le.s, l'enjeu pour ce public, c'est d'adapter des solutions pour tenter une stabilisation, en fonctionnant aux tâtonnements et aux petits pas. Des tentatives sont faites au cas par cas, en coordination avec les différents partenaires.

Mais les professionnel.le.s se retrouvent confrontés à plusieurs difficultés : les personnes en grande marginalité ont souvent du mal à se conformer au cadre des dispositifs, à des règles et à un fonctionnement collectif.

Les haltes de nuit développées par l'AFUS16 en partenariat avec les collectivités, offrent un cadre relativement souple et permettent donc d'offrir un bas seuil d'accessibilité. Selon l'AFUS16, il est de plus en plus demandé par les usagers ou les professionnels d'autres structures de proposer des durées de séjour plus longues voire de stabiliser les personnes sur ces haltes. Ce qui ne correspond pas au projet de départ et pose les limites de l'organisation actuelle. Ainsi donc, avec l'ouverture d'un second collectif cet hiver, et la pérennisation des places hivernales passées en cohébergements, les personnes hébergées cet hiver sur les haltes sont presque toutes à profils complexes. Ainsi, ces derniers temps, l'AFUS16 a pu constater une recrudescence des dégradations qui posent question sur la difficulté de ces personnes à investir les lieux mais aussi le manque d'accompagnement social et à la vie quotidienne qu'il est concrètement possible de déployer par l'AFUS16. En effet, le nombre de places déployées est supérieur aux nombres de places financées. En l'état actuel, le gestionnaire est partagé entre restreindre le nombre de haltes pour cibler l'accompagnement sur leurs occupants et laisser plus de personnes à la rue chaque soir, ou, et c'est le choix fait en cette fin d'hiver, de relever les seuils d'accessibilité.

---

<sup>2</sup> CIRCULAIRE N°DHOS/O2/DGS/6C/DGAS/1A/1B/521 du 23 novembre 2005 relative à la prise en charge des besoins en santé mentale des personnes en situation de précarité et d'exclusion et à la mise en œuvre d'EMPP

Aussi le territoire d'Angoulême est doté de places de stabilisation mais celles-ci sont pour des raisons économiques déployées dans le cadre de cohabitation. Or, ces modalités ne sont pas adaptées aux profils des "grands marginaux". En outre, ce dispositif reçoit de nombreuses demandes, et dans les faits, les grands marginaux qui ont des difficultés à se mobiliser, n'accèdent que très peu à ces places et peu à peu n'en font plus la demande.

Ces éléments rappellent la métaphore utilisée par Julien Damon qui assimile les parcours à un jeu de l'oie :

*"La carrière administrative des SDF est un parcours qui ressemble à un autre jeu, celui du jeu de l'oie : d'une case départ (absence d'emploi et de toit) à une case arrivée (un toit légal et des revenus stables). Entre les deux, le nombre d'étapes intermédiaires a fortement augmenté au cours du temps. Du Samu social jusqu'aux HLM en passant par des logements d'insertion, des CHRS ou des asiles de nuit, les cases se multiplient. En théorie, le parcours des SDF est envisagé comme un passage de la rue à des accueils d'urgence, puis à des hébergements et des stages d'insertion, et, en bout de course, à une stabilisation des ressources et du logement. Mais cet enchaînement est loin de toujours fonctionner. Notamment parce que les différents paliers sont saturés. Dans ce jeu de l'oie, on voit plus souvent les personnes passer d'une réponse à une autre réponse, d'une case à une autre, sans que ces passages soient inscrits dans une trajectoire vers la stabilité."*

**Il apparaît donc indispensable de réinterroger à l'échelle locale le dispositif de stabilisation.** Une réflexion est déjà en cours au sein du SIAO à ce sujet. Cette réflexion pourrait être partagée collectivement avec les acteurs concernés pour tenter de construire des réponses adaptées.

### ➤ **Les dysfonctionnements et les manques vus par les personnes concernées**

Après avoir mis en lumière les besoins, les difficultés, évoquées par les professionnels interrogés, il nous a paru indispensable de lister les difficultés et les dysfonctionnements cités par les personnes concernées.

#### - **Le manque de stabilité des réponses d'hébergement apportées**

Les propositions d'hébergement notamment en ce qui concerne le 115, sont jugées trop courtes et souvent trop éloignées de la ville. Cela ne leur permet pas d'avoir le temps de se poser, de faire des démarches, les haltes proposées sont souvent trop éloignées. Pour les hébergements collectifs, le fait de devoir être dehors toute la journée n'est pas aidant, difficile de pouvoir se reposer.

#### - **Une multitude d'interlocuteurs et de dispositifs, des informations difficiles à comprendre**

Les personnes se disent perdues face aux différents interlocuteurs, ce qui ne facilite pas la compréhension de son environnement, la prise de repères et les démarches.

Par ailleurs, certains évoquent que les informations échangées ne sont pas forcément claires. Par exemple concernant la domiciliation, deux structures proposent une domiciliation sur notre territoire pour les personnes isolées, le CCAS et l'Éclaircie.

- **l'absence de bagagerie**

Il existe une bagagerie sur le lieu d'accueil de jour de l'Éclaircie, cependant cette dernière n'est pas sécurisée, il s'agit seulement d'une pièce où les usagers-ères peuvent entreposer quelques sacs. Deux personnes dans le cadre de l'enquête ont évoqué les soucis qu'ils rencontrent dans cette bagagerie et souhaitent quelque chose de plus grand et d'individuel.

- **Une sur-occupation de l'accueil de jour de l'Éclaircie**

28% des personnes ont pu exprimer le besoin de lieux d'accueil supplémentaires en journée. Des personnes rencontrées hors du cadre de l'enquête (à l'Éclaircie, au CAARUD ou dans les lieux de regroupement) évoquent également cette problématique. L'accueil de jour est considéré comme trop bondé avec une impression de ne plus pouvoir parler librement, que les accompagnant.tes n'ont pas le temps de se poser avec eux.

28% des personnes interrogées attendent des solutions plus faciles d'accès à l'hygiène. Une personne notamment aimerait que l'on puisse venir le voir directement sur son lieu de vie afin de ne plus avoir à retourner dans son logement pour faire sa lessive, ce retour est pour lui source d'angoisse.

- **L'impression d'un manque d'écoute de leurs besoins**

5 personnes parlent de la difficulté à trouver un logement rapidement à partir du moment où ils formulent la demande d'y accéder. Pour beaucoup, ces démarches sont compliquées, les référents ne sont pas clairement identifiés sur qui fait quoi et comment. L'attente de certains documents n'est pas concevable (trois mois pour avoir un document des impôts alors que la personne est au RSA depuis des années).

Ils évoquent le sentiment qu'il y a trop de personnes à rencontrer avant l'intégration dans un logement. Les personnes ont l'impression de ne pas être entendues sur leurs besoins et leurs choix.

- **le chien, facteur d'exclusion pour les autres mais vecteur de lien et d'affection pour eux**

9 personnes interrogées ont adopté un ou plusieurs animaux, la plupart sont des chiens. L'animal est au centre de leurs préoccupations et passe souvent en priorité sur beaucoup de choses. L'animal est une source d'affection et de valorisation face au rejet de la société. Ils sont une raison de vivre, un rempart contre l'insécurité. Ils les rattachent bien souvent à leur environnement spatio-temporel, maintien du lien social et de la communication, renforce la cohésion et crée du réseau relationnel.

## Des leviers et des pistes d'action pour améliorer l'intervention auprès des "Grands Marginaux".

A partir des difficultés rencontrées sur le territoire et des besoins identifiés dans la partie précédente, nous proposons de lister ici des pistes d'action et des leviers afin d'améliorer l'intervention auprès de ce public et de la prise en compte de leurs besoins. Nous distinguerons deux types de propositions : dans un premier temps, des dispositifs d'accueil ou des équipements, dans un second temps des nouvelles formes d'intervention. **Ces propositions et ces initiatives inspirantes pourront servir de base de discussion avec les partenaires du territoire afin de les prioriser et de s'en saisir collectivement.**

### *Des lieux d'accueil adaptés / et des équipements*

#### ❖ **Un Accueil de jour mobile : un aller-vers pour répondre aux besoins primaires et créer du lien social**

L'Eclaircie qui porte l'unique accueil de jour d'Angoulême, a déposé cette année un projet d'accueil de jour mobile dans le cadre de l'appel à projet du plan pauvreté. Ce dispositif itinérant au moyen d'un camping-car permettra de favoriser l'accès aux biens essentiels, notamment l'alimentation, l'hygiène ainsi que l'accès aux droits pour les personnes les plus exclues et isolées.

Ce projet a été nourri par des constats réalisés lors des périodes de confinement. L'équipe de l'Eclaircie a dû repenser ses actions et a pu observer que "l'aller-vers" permettait d'ouvrir leurs services à des personnes réfractaires au collectif de l'accueil de jour. Ce projet est apparu à l'équipe de l'Eclaircie comme une réponse complémentaire à l'existant permettant de répondre aux besoins de grands.es marginaux.ales.

**Il pourrait être pertinent d'appuyer ce projet et de s'en saisir collectivement pour faciliter les articulations et le partenariat.**

Pour compléter cette proposition, nous trouvons pertinent d'adosser à ce projet une laverie mobile. A Charleroi en Belgique, "l'ASBL Formidable", a créé ce projet après avoir pu observer que les vêtements donnés aux personnes n'étaient jamais lavés, ils s'usent donc plus vite et deviennent irrécupérables. Au-delà de l'utilité pratique des machines à laver itinérantes, elles permettent de créer du lien social.

#### **Pour aller plus loin :**

- [Lien vers le Projet laverie mobile de Rennes](https://actu.fr/bretagne/rennes_35238/rennes-elles-lancent-un-projet-de-laverie-mobile-pour-les-sans-abris_40174962.html)  
[https://actu.fr/bretagne/rennes\\_35238/rennes-elles-lancent-un-projet-de-laverie-mobile-pour-les-sans-abris\\_40174962.html](https://actu.fr/bretagne/rennes_35238/rennes-elles-lancent-un-projet-de-laverie-mobile-pour-les-sans-abris_40174962.html)
- [Laverie mobile de Marseille](https://positivr.fr/laverie-mobile-a-marseille-pour-les-demunis/) <https://positivr.fr/laverie-mobile-a-marseille-pour-les-demunis/>
- [Un accueil de jour itinérant sur Arcachon :](#)

Accueil de jour itinérant à destination des personnes isolées. L'objectif étant de rompre la solitude et d'apporter un espace d'échange mais également des services d'hygiène : douche, machine à laver et sèche-linge. Un salon permet d'offrir un espace de convivialité et un bureau pour des échanges plus individualisés. Ce dispositif social comprend une équipe éducative permettant l'accueil, l'échange et l'écoute mais également un accompagnement dans les démarches administratives (accès internet). Une psychologue intervient aussi sur les temps de permanence et la PASS assure des consultations une fois par mois.

- [Lien vers le site - association Alprado](http://alprado.fr/pole-medico-social/accueil-de-jour-itinerant) : <http://alprado.fr/pole-medico-social/accueil-de-jour-itinerant>
- [Lien vers l'article de presse sur l'initiative](https://www.sudouest.fr/2012/11/19/le-bus-de-jour-itinerant-a-accueilli-450-personnes-882746-710.php?nic)  
<https://www.sudouest.fr/2012/11/19/le-bus-de-jour-itinerant-a-accueilli-450-personnes-882746-710.php?nic>

### ❖ **Une réflexion à mener sur un projet d'hébergement à "bas seuil" : un maillon manquant vers la stabilisation**

Comme le diagnostic l'a souligné, il y a une réelle difficulté pour ce public à s'inscrire dans la notion de projet et de parcours, à se conformer à un cadre et des règles contraignantes. L'offre d'hébergement classique n'est pas toujours adaptée : problèmes liés aux consommations, le "repoussoir" du collectif...

Les réponses sélectionnées suite à l'AMI "Grands Marginaux" (notamment à Bayonne, La Rochelle et Bordeaux pour la Nouvelle-Aquitaine) font naître des projets qui proposent de l'accueil à bas seuil dans des mobile home ou des "tiny house" sortes de petites maisons en bois, installées sur des terrains viabilisés. Ces projets ont pour point commun de proposer un hébergement à bas seuil à des grand.e.s marginaux.ales pour les sortir de la rue : pas de durée limitée dans le temps, pas de conditions et un accompagnement pluridisciplinaire (santé, social, emploi...).

Sur Grand Angoulême, les haltes de nuit remplissent d'une certaine façon cette fonction sur le territoire, mais le dispositif est doté de moins de places que celles réellement déployées.

Faut-il donc renforcer le dispositif déjà bien intégré dans le tissu local (social et urbanistique) pour consolider l'accompagnement des personnes hébergées et/ou développer d'autres réponses ?

**Une réflexion pourrait être menée sur le Grand Angoulême autour de dispositif qui répondrait aux besoins identifiés dans le diagnostic.** Elle pourrait se nourrir des projets retenus dans le cadre de l'AMI. La FAS Nouvelle-Aquitaine anime un groupe avec les porteurs de ces projets. Nous proposons d'y associer des acteurs charentais autour des paramètres suivants :

- Les ressources à mobiliser pour accompagner ces personnes,
- Le financement du projet : appel à projet de la Stratégie pauvreté, Fondation de France...
- Le portage et quel circuit d'orientation.

Pour aller plus loin :

- [Article sur le projet Bayonnais - Association Atherbéa](https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/biarritz/pays-basque-une-experience-inedite-localement-de-logement-d-abord-pour-les-sans-abri-1572223.php)  
<https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/biarritz/pays-basque-une-experience-inedite-localement-de-logement-d-abord-pour-les-sans-abri-1572223.php>

**Exemple inspirant :**

L'association ALYNEA à Villeurbane a créé un dispositif expérimental d'habitat évolutif, sans exigence d'engagement, qui s'ajuste aux besoins et réalités des personnes considérées, plutôt qu'offrir un lieu pré-pensé.

Il n'y a pas de catégorie de public prédéfini : il y a essentiellement des personnes refusant les formes de prise en charge existantes ou formulant une demande en matière d'habitat, ne correspondant pas à une offre existante sur le territoire. Dans l'encadrement de ce projet s'ajoute en plus des professionnels du travail social

et de la santé, des travailleurs pairs (nous reviendrons sur cette notion plus loin, car elle nécessite un éclaircissement plus complet).

Pour aller plus loin: Nous disposons d'une version numérique de ce projet qui pourra être transmise.

### ❖ **Rupture de soins : une nécessaire coordination entre sanitaire et social**

Nous l'avons vu dans le diagnostic, la continuité des soins psychiatriques ne peut pas être assurée notamment lors des sorties d'hospitalisation à Camille Claudel. Or, la stabilisation du traitement est mise à mal dans le circuit 115 ou à la rue : changement d'hébergement toutes les 48h (en général) qui peut être anxiogène, pas d'accompagnement médical dans les dispositifs d'hébergement. Les risques de rechute sont par conséquent importants.

Nous pensons qu'il est indispensable **de renforcer la coordination entre le secteur sanitaire et social pour éviter les ruptures brutales**. Cela pourrait par exemple passer par la création d'un réseau dédié "précarité santé mentale" : rencontres régulières entre les acteur.trice.s afin de mieux connaître les dispositifs respectifs, tisser du lien entre les professionnel.le.s, partager ses contraintes et ses limites.

### ❖ **la création d'un lieu de répit : une alternative à l'hospitalisation sous contrainte**

Une expérimentation marseillaise consiste en la création d'un lieu de vie communautaire, où des personnes en crise sont accueillies et soutenues. C'est une offre alternative à la réponse psychiatrique standard et/ou à l'enfermement sous contrainte. Cette expérimentation s'inspire du programme PARACHUTE de New-York et de son évaluation. Ce lieu de vie regroupe des médecin.ennes, des travailleur.euse.s sociaux.ales, des juristes, des chercheur.euses et des usager.ères de la psychiatrie. Cette initiative est basée sur l'approche collective et la pair-aidance.

Pour aller plus loin: <https://ldrmarseille.wordpress.com/lassociation-just/>

### ❖ **Une bagagerie plus adaptée aux besoins actuels**

Nous l'avons vu dans le diagnostic, de l'aveu des professionnel.le.s et des personnes accompagnées, la bagagerie existante à l'accueil de jour est sous-dimensionnée, peu sécurisée et un peu excentrée. Or, cela peut représenter un vrai frein. Les SDF sont encombrés et stigmatisés par leurs bagages.

L'association Mains Libres, dans le quartier des Halles à Paris a créé une bagagerie, élaborée avec les intéressé.e.s. Cette bagagerie est ouverte le matin de 7h à 9h et le soir de 20h à 22h, tous les jours de l'année, sans discrimination. La seule condition pour obtenir un casier est d'avoir un suivi auprès d'une des associations partenaires du projet. Les usager.ères doivent adhérer à l'association gratuitement et signer le règlement intérieur.

Pour aller plus loin : <https://www.cairn.info/revue-le-journal-de-l-ecole-de-paris-du-management-2007-4-page-29.htm>

Des modes d'interventions à diversifier

## ❖ Prendre en compte le chien : l'exemple des "chenils sociaux"

On l'a vu, l'animal peut-être un frein quand le maître doit s'absenter, pour mener à bien des démarches administratives, pour accéder aux soins, trouver un emploi... En cas d'incarcération, le devenir de l'animal est aussi en jeu. Dans le cas d'hospitalisations, certains en viennent à retarder les soins de crainte de perdre leur animal. L'animal devient un facteur d'exclusion.

Aujourd'hui, il n'existe pas de solution dédiée pour laisser temporairement son chien lorsque la personne a besoin de s'absenter. Même si la Charente peut se targuer d'avoir un centre d'hébergement et des haltes de nuit pouvant accueillir des animaux, ces derniers ne peuvent pas rester dans les lieux d'hébergement si le maître n'est pas présent.

**La création d'un chenil social pourrait permettre de pallier ces problématiques.** Ce type de projet pourrait être accolé à des structures existantes (accueil de jour, halte...). Cela pourrait également être l'occasion de développer des projets autour du chien : médiation animale, travail avec des vétérinaires solidaires, des comportementalistes...

### Pour aller plus loin:

- L'association "Gamelles pleines" à Caen, propose un service d'accueil de l'animal dans l'urgence ou planifié afin que l'utilisateur puisse confier son animal le temps de l'hospitalisation ou de ses démarches

[https://jeunes-errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Le\\_chien\\_compagnon\\_insertion\\_Sant\\_mentale\\_precaire\\_Pouhaut-2.pdf](https://jeunes-errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Le_chien_compagnon_insertion_Sant_mentale_precaire_Pouhaut-2.pdf)

- Le CCAS d'Angers a mis en place au sein du Point d'Accueil Solidarité Santé de la ville un chenil social avec l'association des propriétaires des animaux pour l'entretien du lieu.

<https://www.gamellespleines.fr/nos-missions/accueillir-l-animal-pour-favoriser-l-hospitalisation-des-maitres-isoles/>

## ❖ Une équipe mobile sociale et de santé

Dans le cadre du diagnostic, le CCAS a fait part de sa volonté de déployer davantage des actions d'aller-vers en direction des publics les plus précaires. Aussi, il **nous paraîtrait opportun de réfléchir à ce déploiement dans une logique d'équipe mobile pluridisciplinaire d'accès aux droits sociaux et à la santé.**

A l'heure actuelle, les services de veille sociale d'OMEGA assurent par défaut l'accompagnement des "grands marginaux". Lors des tournées de rue de l'association OMEGA, la PASS est associée à certaines de ses tournées, répondant à une demande de prise en charge en santé et permettant le lien avec l'hôpital.

### Exemple inspirant :

Une équipe mobile sociale et de santé existe dans le département de la Haute-Garonne. Cette équipe intervient en maraude ou sur signalement. Au vu d'un parcours très "fléché" voire bridé au sein des institutions, ce modèle d'intervention de binôme travailleur social-infirmier permet d'élargir le champ d'action. Elle intervient auprès des personnes qui ne sont plus en demande d'aide ou qui le font de manière inadaptée, cumulant des désavantages, des handicaps (somatiques, psychiatriques, vieillissement prématuré, démence, errance, toxicodépendance...), ce qui constituent alors des profils de personnes qui échappent à toute tentative d'aide institutionnelle classique tant les difficultés sont multifactorielles. Cette équipe intervient auprès de publics ciblés par ce diagnostic comme invisibles.

Pour aller plus loin :

<https://www.chu-toulouse.fr/-l-equipe-mobile-sociale-et-de->  
<https://www.cairn.info/revue-empan-2015-2-page-60.htm>

### ❖ Des permanences itinérantes pour assurer la réduction des risques :

Il existe déjà une permanence mobile sur Cognac toutes les semaines, un espace d'accueil anonyme, des distributions de matériel à usage unique pour les usagers.ères de drogues. Cette permanence, tenue par le CAARUD d'Angoulême, permet un soutien dans l'accès aux soins, une orientation vers le système de soins adaptés, l'incitation au dépistage, mais également un soutien vers l'accès aux droits, accès au logement et l'insertion ou réinsertion professionnelle en plus de la distribution de matériel de réduction des risques et des dommages.

Depuis quelque temps la question d'un espace mobile sur Angoulême se pose. Ce projet aurait pour objectif l'intervention de proximité. Lors des tournées de rue réalisées en partenariat avec OMEGA, l'association s'est rendu compte que certain.e.s. personnes ne fréquentent pas le lieu d'accueil et ne savaient pas forcément où s'adresser, notamment les jeunes.

Ce projet est en réflexion pour le moment, il s'agit d'identifier les lieux les plus pertinents et en accord avec les collectivités locales mais également d'avoir les moyens humains nécessaires à la mise en place de ses permanences mobiles.

### ❖ Une plateforme d'accompagnement des grands marginaux

Le SIAO devant garantir la continuité des parcours, l'AFUS16 en charge du SIAO a, depuis trois ans, orienté les missions de l'un de ses travailleurs sociaux, sur les parcours des personnes isolées, et en particulier les usagers les plus en difficulté.

La RPPI référente des parcours des personnes isolées est en charge de rencontrer rapidement les personnes signalées par le 115 ou d'autres partenaires Omega notamment, comme étant sans référent ou semblant perdues et risquant de s'égarer ou de mettre en échec sa prise en charge dans le dispositif d'urgence.

Elle complète d'abord l'évaluation de premier accueil (115, maraude, ...) assure la référence pendant quelques temps quand cela est nécessaire mais le plus souvent contacte ou recherche les référents sociaux, médicaux.

Elle organise selon les situations, des réunions, qui permettent avec l'utilisateur et ses référents d'établir un plan d'actions dont elle supervise les échéances, la coordination.

L'instance du SIAO de la Charente qui n'existe pas dans les autres SIAO, se nomme **la commission de situations préoccupantes**. Elle se réunit au cas par cas, pour les personnes sans demande formulée, avec les acteurs de l'accompagnement déjà mobilisés ou à mobiliser et surtout avec l'utilisateur lui-même qui, selon le SIAO, est présent dans 90 % des cas.

Le nombre de commissions est en augmentation, 25 commissions de cas complexes et 45 commissions de situations préoccupantes en 2020, et selon le gestionnaire du SIAO il n'est pas possible d'assurer plus de suivis en l'état actuel des moyens.

**Une plateforme d'accompagnement mettant en commun les moyens d'accompagnement de l'hébergement d'urgence pourrait être créée afin d'établir collégialement la référence de la personne avec son accord.**

Aujourd'hui :



❖ **S'appuyer sur la pair-aidance, un complément à l'intervention sociale :**

Dans le cadre de l'enquête, nous avons été marqués par le témoignage d'un ancien grand marginal, qui est entré en CHRS après 10 ans de parcours de rue. Le motif de cette entrée s'est fait sur les conseils d'une de ses connaissances qui avait été hébergée elle-même en CHRS. Or, les travailleur.euse.s sociaux.ales ont échoué là où une personne hébergée a réussi.

Au-delà de l'aspect anecdotique de ce témoignage, cela met en lumière une forme d'accompagnement en plein essor : la pair-aidance.

*Elle est définie comme un ensemble de pratiques qui procède de formes d'accompagnement ou encore d'entraide et de soutien, par lesquelles un personne s'appuie sur son savoir expérientiel vécu"*

Intégrer des travailleur.euse.s pair.s dans une équipe sociale facilite, peut permettre de faire évoluer un certain nombre de représentation et d'apporter une forme de complémentarité dans l'intervention sociale.

**Il nous paraît pertinent qu'une réflexion soit menée sur les possibilités d'articuler la pair-aidance aux dispositifs existants.**

Plusieurs associations ont recours aux travailleur.euse.s pair depuis quelques années que ce soit comme bénévoles ou salarié.e.s chez AIDES, historiquement association d'auto-support, (les volontaires interviennent lors des actions et peuvent être à l'origine de la création de nouvelles formes d'actions. Beaucoup de recrutements continuent à être faits au sein des communautés accompagnées) ou au centre social les Alliers

sur Angoulême (les personnes issues de la communauté des gens du voyage font parties intégrante des processus de recrutement).

### **“Je sais ce que tu vis parce que je l’ai vécu aussi” : l’exemple inspirant du collectif des SDF de Lille**

Créé en 2011 par trois personnes issues d’un parcours de rue, le collectif intervient auprès des personnes SDF de la métropole lilloise. Son objectif est de répondre à un manque qu’elles ont vécu lors de leur propre parcours de rue. Accompagnement dans les démarches administratives sans faire à sa place, recherche de logement et aide à l’installation et suivi des personnes relogées.

L’équipe composée initialement exclusivement de “pair-aidant.e.s” a par la suite embauché des travailleur.euse.s sociaux.ales grâce à des subventions publiques. Il.elle.s organisent des maraudes et des permanences afin de pouvoir rencontrer les personnes.

Comme l’explique un pair-aidant dans le reportage d’Avril 2019 *“la différence entre un éducateur spécialisé et un pair-aidant, c’est que nous n’avons pas le même dialogue quand nous allons à la rencontre des personnes vivant à la rue, il a l’expérience donc rassurera plus la personne en lui disant, j’ai vécu comme toi donc je peux mieux te comprendre, alors qu’un éducateur ne connaîtra pas vraiment le vécu à la rue donc aura plus de mal. Tout ceci permet plus de confiance avec le pair-aidant”*.

Le collectif a permis le relogement de 250 personnes depuis sa création.

### **❖ Etendre le réseau de la solidarité : “Résonnons Solidaire”**

Il existe depuis quelques années dans une vingtaine de villes en France, une initiative pour recréer du lien et redonner confiance aux personnes à la rue. Ce réseau s’appelle Le Carillon, un programme de l’association La Cloche “Résonnons Solidaire”.

Ce programme répond à une question simple: Comment puis-je aider les personnes à la rue que je croise tous les jours ? Il s’agit d’un réseau solidaire de proximité entre commerçant.e.s, habitant.e.s et personnes à la rue.

Les commerçant.e.s volontaires peuvent offrir gratuitement des services et des produits aux personnes qui en ont besoin (recharger son téléphone, accéder aux toilettes, boire un café, manger un plat, utiliser le wifi...). Les client.e.s peuvent également pré-payer des produits et les mettre en attente sur le principe du café suspendu. Ces services et ses produits sont un prétexte à la rencontre entre les acteur.trice.s du quartier et à la création de lien social. Des événements sont régulièrement organisés. Parmi les 350 bénévoles de l’association, plus de la moitié sont des personnes sans domicile ou ayant connu un parcours de rue.

Les structures participant à ce réseau affichent des pictogrammes sur leurs devantures à l’instar de l’histoire des “Trimardeurs”, vagabond.e.s entre le 19ème et le 20ème siècle qui voyageaient de ville en ville pour trouver du travail. Il.elle.s laissent des symboles à la craie ou au charbon pour informer ou alerter les autres.

Pour aller plus loin: <https://fonda.asso.fr/ressources/projet-en-cooperation-le-carillon>

## Focus sur les 18-24 ans en rupture familiale et éducative.

Avant d'entrer dans les éléments observés localement concernant ce public, il convient de rappeler quelques éléments de contexte généraux qui caractérisent ce public dit "en rupture" ou encore "en errance" :

- Une paupérisation croissante de ce public, avec notamment une diminution des emplois non qualifiés renforcée par la période de crise sanitaire. Les 18-24 ans ne bénéficient pas de minimas sociaux sauf dans certains cas, mais très à la marge (parent isolé, activité professionnelle passée, etc.). Par conséquent, cela augmente les difficultés à se loger lorsque l'appui de la famille est impossible.
- Les jeunes les plus en difficulté font l'objet d'un ciblage avec des dispositifs dédiés. Les travaux menés auprès de ces jeunes montrent que la marche à franchir est souvent trop haute pour s'inscrire dans ces dispositifs de façon durable. L'échec de la plupart des mesures en faveur des jeunes en errance naît de l'impossibilité pour eux de s'inscrire dans les démarches d'insertion classiques. Les objectifs fixés par l'action publique sont souvent inatteignables pour un certain nombre de jeunes.
- Nous pouvons ajouter à ces dimensions la problématique de la vulnérabilité de ce public confronté à l'intensification des comportements à risque ainsi qu'à une plus grande fragilité psychique.

## Eléments d'identification et de connaissance.

Le principe de ce focus est de pouvoir appréhender, à travers des entretiens avec des 18-24ans et des professionnels du territoire, la situation de ces jeunes. L'objectif est d'avoir des éléments de compréhension de leurs parcours, d'identifier les difficultés qu'ils évoquent et les pistes d'action envisageables.

Il convient d'évoquer une nouvelle fois la difficulté à comptabiliser ces jeunes. Ils sont difficiles à identifier. On entend d'ailleurs de plus en plus parler des "NEET" abréviation anglophone que l'on traduirait par ni diplômé, ni en emploi, ni en formation. On parle également de plus en plus "d'invisibles", qui en plus des NEET ne font l'objet d'aucun accompagnement. Leur identification et leur comptage est particulièrement compliqué, c'est une catégorie volatile et hors des radars des institutions.

D'après les chiffres du 115 de la Charente, en 2020, 167 jeunes de moins de 25 ans ont sollicité au 115 de personnes différentes dans l'année. Parmi eux, 109 sont des jeunes relevant du droit commun, c'est-à-dire en situation régulière sur le territoire. Tous ne sont pas nécessairement en errance et en rupture. Certains sont inscrits dans des parcours d'insertion ou sont soutenus par leur famille ou des réseaux solidaires pour les jeunes migrants par exemple.

- Dans le cadre de l'enquête, **11 jeunes âgés de 18 à 24 ans en rupture familiale et éducative ont été rencontrés dont deux couples**. Ce sont majoritairement des hommes (8 hommes et 3 femmes).
- Nous ne sommes pas capables d'avancer une estimation exacte du nombre de jeunes en errance dans le Grand Angoulême mais globalement le SIAO peut indiquer qu'en moyenne, **il y a une quinzaine de jeunes en situation d'urgence sociale**.
- Les jeunes rencontrés sont assez évasifs concernant leur lieu d'habitation. Certains parlent de squat, d'autres sont hébergés de temps à autre par des tiers.

### *Eléments de parcours récurrents*

Les jeunes rencontré.e.s ne se livrent pas facilement sur leur trajectoire qui est souvent douloureuse. Les professionnel.le.s rencontré.e.s affirment également ne pas toujours disposer de tous les éléments. Certains soulignent même la capacité de quelques jeunes "à balader" les professionnel.le.s avec un discours bien rôdé qu'il.elle.s ont l'habitude de tenir aux travailleur.euse.s sociaux.ales pour s'en affranchir. C'est particulièrement vrai pour des jeunes avec de longs parcours en institution.

#### ➤ **Des ruptures familiales plus ou moins brutales**

- La majorité des jeunes rencontré.e.s a rompu totalement le lien avec leur famille. C'est le cas de 6 d'entre eux. 5 gardent quand même un lien qu'il soit compliqué ou non avec un ou plusieurs membres de sa famille.
- Le rapport à la famille pour les personnes rencontrées reste bref : 4 personnes n'ont plus aucun lien avec leurs familles à partir du moment où elles se sont retrouvées à la rue. Elles reconnaissent ne pas avoir été faciles à vivre et avoir eu des comportements source de conflits familiaux (consommation de produits, décrochage scolaire, envie de rien...). Elles se montrent compréhensives sur la saturation que cela a pu entraîner pour la famille.
- De plus, une personne refuse catégoriquement le lien. Confiée à l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance) par manque de soin et de nourriture, elle refuse les liens avec sa mère. Par peur du mal et peur de l'autre.
- En revanche, 5 personnes ont encore des liens avec leur famille, des appels téléphoniques réguliers mais l'hébergement reste impossible pour la famille. Soit par un éloignement géographique ou par manque de place ou par refus de revivre le même schéma qu'auparavant.

#### ➤ **Un parcours scolaire subi**

- Les jeunes rencontré.e.s soulignent le parcours scolaire chaotique qu'il.elle.s ont pu connaître : il.elle.s évoquent plusieurs motifs : un manque de soutien familial ou d'aide extérieure, le sentiment d'être livrés à eux.elles-mêmes.
- Il.elle.s soulignent que cette scolarité a souvent été vécue comme stigmatisante, avec un sentiment d'avoir une étiquette négative collée sur la tête dont il est difficile de se détacher et qui met à mal l'estime de soi.
- Des choix et orientations dans le parcours scolaire souvent subi voire incompris. L'impression d'être poussé irrémédiablement hors des filières générales valorisées vers des "voies de garages" faites pour les mauvais.es élèves.

#### ➤ **La rue, entre attraction de la "liberté" et répulsion**

Parmi les jeunes rencontré.e.s, la durée "passée à la rue" est en moyenne d'un an et demi. Attention, il faut préciser que ces périodes de rue peuvent être entrecoupées de phases où il y a un hébergement ou des

solutions provisoires. Dans le détail : 3 le sont depuis moins d'un an, 5 depuis 1 à 2 ans et 3 disent l'être depuis plus de 3 ans.

Il ressort un certain paradoxe dans la parole de ces jeunes : d'un côté il y a une forme d'idéalisation de la rue, symbole de l'affranchissement des contraintes des institutions, des cadres. De l'autre il y a une crainte liée aux inconvénients de la rue : froid, violence, consommations...

Le sociologue François Chobeaux analyse ainsi cet attrait vers la rue : *"Ils sont en quête d'identité collective, insatisfaits de la vie sédentaire et de son tissu relationnel. Ils ont de la difficulté à se construire du fait de leurs trajectoires personnelles, souvent caractérisées par l'enchaînement de ruptures avec les différentes instances remplissant une fonction de socialisation."*

➤ **Une forme "d'errance institutionnelle" :**

Concernant leur rapport aux institutions, les jeunes évoquent une multitude d'interlocuteurs qui gravitent autour d'eux : la Mission locale pour l'insertion socio-professionnelle, l'éclaircie ou le CCAS pour la domiciliation, le 115 pour la première évaluation, Locapart pour le logement...

Cet environnement administratif est complexe pour eux, il faut solliciter les bonnes personnes au bon moment. Il y a en effet selon les professionnels, un risque de "noyade" pour des jeunes qui ont déjà souvent tendance à attendre que le temps passe, et à ne pas prendre d'initiative.

➤ **Des ressources issues de la "débrouille" voire de l'économie parallèle**

Une des grandes difficultés ressortie par les personnes est l'accès aux ressources financières. Si la mission locale peut aider à entrer dans une dynamique d'insertion donc vers des ressources cependant tou.te.s ne sont pas encore dans une telle démarche.

- On observe que 4 personnes dont un couple, n'ayant aucune ressource, essayent de ne pas recourir à la manche considérée "honteuse" ou "trop dégradante". De plus, elles rencontrent des passant.e.s qui vont devenir des personnes ressources et vont leur rendre des services ponctuels : hébergement, repas.
- Elles ont parfois recours au deal et dans certains cas à la prostitution. comme nous l'a confié 1 personne. Des partenaires émettent de fortes suspicions sur de la prostitution forcée de jeunes femmes.
- Nous observons que sur les 11 personnes interrogées, 2 sont en garantie jeune depuis peu, 5 sont dans une amorce de démarche d'insertion. 2 personnes perçoivent les allocations chômage, ce qui démontre qu'elles ont réussi à s'inscrire dans une démarche d'emploi à un moment de leur parcours de vie. Cependant, leur situation à la rue aujourd'hui les a totalement éloignées de l'emploi et d'un parcours socio-professionnel.

### Les dispositifs du territoire s'adressant spécifiquement aux publics jeunes

Dispositifs spécifiques Jeunes			
Activités	Organisme	Objectif Principal	Fonctionnement
Aller vers	ADSEA (Prévention spécialisée)	Apporter un soutien ou servir de ressource pour diverses démarches, par ex: Famille, amis, éducation, justice, avenir, emploi...	Les éducateur.trice.s rencontrent les personnes sur leur lieu de vie
Hébergement	ALT	Résidence habitat Jeunes Angoulême et Cognac Isolé.e.s Jeunes	8 places d'hébergements, plutôt pour des jeunes en transition (fin de contrat, attente de la Garantie Jeune)
	Intermédiation locative	GIP Charente Solidarité Jeunes sortants dispositif ASE	24 places sur 11 hébergements pour des jeunes ayant un minimum de ressource, ces jeunes sont triés en amont du dispositif
	Résidences Habitat Jeunes	Association Charente Habitat Jeunes: Angoulême Association Charente Habitat Jeunes: Cognac	91 places d'hébergements, jeunes avec ressources et sans animaux 76 places d'hébergements, jeunes avec ressources et sans animaux
Accompagnement	Mission locale	Suivi personnalisé dans le cadre des démarches du jeune: emploi, formation, logement et santé. Aides financière: PAJE, PACEA, Garantie jeune	Sur RDV au sein de leur locaux pour tous jeunes dans une démarche
	Charente Habitat Jeune	Accompagnement vers le logement (privé et public)	Sur RDV permanences chez plusieurs partenaires
Espace ressource	Centre Information Jeunesse	Centre de ressource: orientation, formation, emploi, vie pratique, santé, loisirs, sports, accès aux droits, espace numérique, point relais CAF...	Lieu d'accueil sans RDV
Consultations Jeunes Consommateurs	AGORA Angoulême	Accueil et prise en charge des jeunes en difficultés psychologique et de leur entourage.	Avec l'adhésion de la personne tout jeune.
Formation	Ecole de la seconde Chance	Lutter contre le décrochage scolaire: accompagnement de jeunes de 16 à 25 ans sans qualification et sans diplôme	Alternance entreprise et apprentissage individualisé
Santé	La maison des adolescents	Missions: Accueil, écoute, orientation des jeunes et familles Prévention et promotion de la santé faciliter les relations avec le réseau adolescents	Lieu d'accueil sans RDV reçu sur place par des formateur.trice.s
	MIKADO	Service d'accueil pour jeunes de 12 à 20 ans présentant des troubles psychiatriques	accompagnement pluridisciplinaire

### Difficultés rencontrées, besoins identifiés et limites de l'intervention

Du point de vue des professionnel.le.s, l'enjeu majeur concernant ce public est d'éviter le basculement dans une "carrière de grands marginaux". Ce risque de routinisation de leur situation est réel à travers la sociabilisation avec les pairs à la rue et la perte du lien avec l'institution.

#### ➤ Une mobilisation très compliquée

Les professionnel.le.s interrogé.e.s, soulignent la difficulté de mobiliser ce public: *“Le partenariat existe et il est fort. Mais le plus compliqué c’est l’adhésion du jeune. Sa temporalité. Il ne voit pas le long terme. Beaucoup de jeunes sont en grande souffrance. La difficulté c’est comment mobiliser ce public ? On manque d’outils et d’éléments d’accroche. On conçoit des ateliers mais ils viennent peu ou pas du tout. Est-ce que les services correspondent vraiment aux besoins immédiats ?”*

Cette notion de besoin immédiat revient souvent dans les difficultés rencontrées : une impression que si on ne répond pas tout de suite à la question du logement et des ressources des jeunes, l’accompagnement sera mis en échec.

### ➤ De la difficulté d’apporter un accompagnement stable et durable

Les professionnel.le.s soulignent la nécessité d’une continuité dans la prise en charge de ces jeunes : *“Ils sont trimbalés partout d’une réponse temporaire à une autre, donc le suivi est difficile. Ils ont besoin d’un hébergement dans la continuité. Les hébergements d’urgences sont trop ponctuels. Ils savent qu’ils vont devoir bouger. Par exemple, deux d’entre eux préfèrent rester durablement en tente que d’être baladés.”*

C’est justement ce que souligne le sociologue Emmanuel Langlois qui a analysé les modes de prise en charge des jeunes en errance :

*“L’absence de logement stable et officiel constitue le marqueur le plus fort des jeunes en errance. Les solutions alternatives sont très diverses et précaires : chez des amis jusqu’à ce que l’appartement ne devienne trop petit, que le locataire veuille retrouver un peu d’intimité, que les chiens ne deviennent trop encombrants; en squat jusqu’à ce que l’expulsion soit prononcée, que l’ambiance se dégrade, que les embrouilles polluent toutes les relations, que le froid hivernal ne vienne à bout des résistances ; en institutions (CHRS, FJT...) jusqu’à ce que le règlement ne devienne insupportable, que le jeune ne perde sa place.”<sup>3</sup>*

Au-delà de la pérennité de la réponse, les professionnel.le.s rencontré.e.s soulignent également le besoin de créer une relation de proximité et de confiance dans le lien tissé avec le jeune.

Parmi les réponses existantes dans le territoire, soulignons **l’existence de sous-location pour les jeunes majeur.e.s sortant de l’aide sociale à l’enfance** : Le GIP Charente Solidarité est mandaté par l’ASE pour permettre aux jeunes sortant du dispositif d’accéder à un logement autonome tout en bénéficiant d’un accompagnement social individualisé. Les jeunes intégrant le dispositif sont reçus en amont lors d’une commission. Les prérequis de ce dispositif sont l’autonomie du jeune et les ressources. Il.elle.s sont tou.te.s en contrat d’apprentissage pour la plupart et certain.e.s. en CDD voir CDI. Le travail de l’autonomie est commencé en amont de la sortie du dispositif ASE. Les plus grandes appréhensions rencontrées sont le départ du foyer ou de la famille d’accueil avant les 21 ans et la solitude une fois dans le logement. Les travailleur.euse.s intervenant auprès des jeunes leur présentent les différentes possibilités existantes pour créer du lien social (sport, médiathèque, centres sociaux...)

Ce dispositif certes très intéressant ne couvre pas tous les besoins notamment compte tenu des prérequis.

---

<sup>3</sup> Langlois Emmanuel, « De l’inconvénient de n’être le problème de personne : cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance », *Pensée plurielle*, 2014/1 (n° 35), p. 83-99

### ➤ **Décloisonnement et coordination des acteurs**

Si le partenariat est bon sur le territoire, certain.e.s professionnel.le.s. alertent sur le cloisonnement institutionnel, notamment entre la Mission Locale et l'ASE. *“Il faut travailler davantage les passerelles pour les 18-21 ans sortants d'ASE et sortir de la logique de la simple orientation entre partenaire et de la logique catégorielle. On a besoin de plus de souplesse des dispositifs.”*

A ce sujet, **il est important de noter la création très récente d'une “Instance jeune”, à l'initiative de plusieurs partenaires.** Cette instance a vu le jour, suite au constat de l'augmentation du nombre de jeunes faisant appel aux dispositifs de la veille sociale. Chacun.ne ayant tendance à idéaliser les compétences des un.e.s et des autres ou au contraire à méconnaître les limites de chacun, les différent.e.s partenaires étaient en demande d'en savoir plus sur les missions de chacun.e afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des jeunes accompagné.e.s. Différent.e.s. partenaires intervenant auprès des jeunes se retrouveront tous les mois afin d'évoquer des situations problématiques et de tenter d'y trouver des réponses adaptées et des orientations spécifiques au public.

Elle regroupe aujourd'hui, la mission locale, l'école de la deuxième chance, la PASS psy, le service de veille sociale d'Omega, l'ADSEA et l'AFUS16.

### ➤ **Les dysfonctionnements vus par les jeunes interrogé.e.s**

Alors que certaines structures et associations sont bien identifiées par les jeunes:

- Le CAARUD comme un espace d'échanges sans jugement autour d'une convivialité (café, gâteaux), permettant également un temps de sensibilisation à la réduction des risques et des dommages autour des problématiques addictives. Le lieu offre aussi un espace douche et laverie.
- L'équipe mobile d'OMEGA lors des tournées de rue ou des maraudes qui leur permet un temps d'échanges informels avec une écoute active et des dons de couverture et de café.

Il.elle.s savent décrire ce qui pour eux n'est pas aidant:

- manque de stabilité au niveau des hébergements, notamment au 115. Deux jours c'est trop court, cela ne leur permet pas d'avoir le temps de se poser, de faire des démarches, les haltes proposées en dehors du territoire d'Angoulême ou de Grand Angoulême sont trop éloignées.

D'autre part les souhaits exprimés sont :

- L'accès au logement plus simple
- Moins d'interlocuteurs dans leurs prises en charge sociales
- Inscription aux aides alimentaires plus pérennes (trois mois reste court lors d'un parcours de rue)
- Des douches et toilettes publiques
- Kits hygiène avec des protections hygiéniques
- Un lieu plus sécurisant pour les femmes.

## Leviers pistes d'action pour améliorer l'intervention auprès des 18-24 ans

### ❖ Un Tiers-Lieu pour garder le lien avec les jeunes en rupture et les remobiliser

Le constat d'une augmentation des jeunes en errance par les divers partenaires de la Charente et notamment l'AFUS 16, avait conduit à répondre à l'appel à manifestation d'intérêt national "Grands Marginaux" en proposant la création d'un Tiers-Lieu et des hébergements dédiés aux jeunes sans-abri de 18 à 25 ans afin de les mobiliser sur des projets individuels et/ou collectifs.

Le diagnostic conforte cette initiative qui répond à un réel besoin : celui d'un espace de transition entre l'émergence du projet du jeune vers sa réalisation, d'acquisition des pré-requis minimums nécessaires aux jeunes pour pouvoir être admis dans les dispositifs d'insertion par le logement, de formation et d'emploi. Le lieu devant accueillir. Cette initiative propose de répondre aux besoins de base (manger, se laver, laver son linge, se poser et se reposer), une bagagerie ainsi qu'un espace d'écoute, permettant au public de s'investir dans le lieu mais également faciliter l'accès aux démarches sociales, de santé et administratives.

### ❖ Des hébergements dédiés en diffus

Il y a un besoin d'une offre d'hébergement pour les jeunes sans ressource, permettant de prendre le temps de travailler l'autonomie dans le logement et de s'inscrire dans la construction d'un projet. Le fonctionnement des structures à bas seuil d'exigence se fonde sur cette posture professionnelle spécifique et permet une prise en charge de l'individu dans sa globalité.

### Exemple inspirant :

#### - Lieu d'accueil intersectoriel bas-seuil offrant aide et accompagnement ASBL Macadam sur Bruxelles:

L'idée du dispositif d'accueil intersectoriel vient du Québec : c'est un espace prévu pour atterrir, se poser, déposer, trouver une écoute, issu du mouvement "A way home" visant à rassembler les différent.e.s professionnel.le.s concerné.e.s. autour de la table.

Offrir un accompagnement différent permettant d'éviter les ruptures dans le parcours d'aide et de soins.

Ce projet s'axe autour des difficultés que peuvent rencontrer les jeunes dans les moments de transition (passage à la majorité, changement de lieu de vie, mise en autonomie, passage d'un service à un autre, etc...) Il.elle.s sont parti.e.s du constat qu'une des particularités des jeunes en errance est l'inexistence de lieu de stabilité. Leurs besoins sont également différents en termes de lien, de temps, d'aide et d'accompagnement, de logement et de soutien en santé mentale.

Le lieu créé se voit être axé sur le développement de l'autonomie et des capacités des jeunes en fonction de leurs demandes et besoins.

Un des objectifs étant le travail en réseau avec la création d'accès privilégiés pour les jeunes à des services existants afin de permettre aux jeunes de développer leurs ressources et leur propre réseau de soutien.

Il propose ainsi une large offre de service tel que l'accueil autour d'un café, les aider dans l'installation en logement autonome, soins de santé, accompagnement social, médiation familiale, recherche de formation, etc...Ce lieu est vu comme un souhait d'ancrage pour les jeunes.

Pour aller plus loin:

Nous avons à notre disposition le dossier de présentation du projet ainsi que les principes de mise en œuvre, mis à disposition par Mme Fanny LAURENT, chargée de mission de l'ASBL Macadam, si besoin nous pouvons fournir ces documents.

<https://pro.guidesocial.be/articles/actualites/article/asbl-macadam-un-nouveau-centre-d-accueil-pour-les-jeunes-sdf>

<https://questionsante.org/nos-publications-periodiques/bruxelles-sante/anciens-numeros/251-par-categorie/jeunes/1513-un-centre-de-jour-pour-accueillir-des-jeunes-en-errance>

- **La Permanence Sociale d'Accueil de Paris : un guichet unique pour les jeunes**

Cette permanence propose un premier accueil, une évaluation sociale et un suivi social pour des jeunes sans domicile fixe ou en situation très précaire. Elle assure aussi la domiciliation administrative. Ce dernier point serait un atout non négligeable en Charente. A l'heure actuelle les domiciliations des jeunes se font dans les mêmes lieux pour tout le monde : CCAS, mairies pour certains et l'Eclaircie.

La PSA de Paris les aide également pour les ouvertures de droits (CMU, AAH...). Elle leur attribue des aides financières destinées à la subsistance, à la mise à l'abri ou à l'accomplissement des démarches administratives. Elle propose également des titres de transport.

Au sein de la structure, on trouve la présence d'une psychologue, des permanences de la CPAM, un relais d'accès aux droits et une permanence d'avocat.e.s.

Pour aller plus loin:

[https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les\\_jeunes\\_en\\_errance\\_a\\_Paris- CASVP\\_2012.pdf](https://jeunes-en-errance.cemea.asso.fr/IMG/pdf/Les_jeunes_en_errance_a_Paris- CASVP_2012.pdf) la partie sur la Permanence Sociale d'Accueil p.4

❖ **TAPAJ : une solution vers de l'insertion globale des jeunes qui prend en compte les conduites addictives**

TAPAJ est un programme de prévention des conduites addictives mis en place par des dispositifs médico-sociaux spécialisés en addictologie (CAARUD ou CSAPA). TAPAJ est destiné à des jeunes âgés de 16 à 25 ans en grande précarité, désocialisés, souffrant de problèmes de consommations et/ou d'addictions. Il leur permet d'être rémunérés en fin de journée, pour une activité professionnelle qui ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière et ne les engage pas sur la durée. TAPAJ apporte en cela une réponse adaptée à ces jeunes, que les problématiques sociales, éducatives et sanitaires tiennent éloignés des dispositifs de droit commun.

Le programme est une réponse graduelle pensée comme des marches pieds successifs (3 phases, avec une augmentation des heures travaillées et du niveau d'accompagnement) auprès d'un public n'étant pas en capacité d'accéder à de l'employabilité classique. Cela permet d'accompagner progressivement ces jeunes, dans leur reprise progressive d'activité et la mise place d'un suivi médico-psychosocial. Par son accompagnement global et son approche systémique, TAPAJ ne segmente pas les champs de vie de la personne et concourt ainsi à la mise à plat des freins à son insertion sociale et professionnelle.

Nous en parlerons dans le chapitre suivant, ce dispositif se rapproche du projet “Convergence” en développement en Charente. A la différence qu’il cible plus spécifiquement les jeunes et les problématiques addictives.

**Il serait intéressant de s'interroger avec les porteurs du projet “Convergence” quelle place sera consacrée au ciblage des jeunes et à la prise en compte des addictions.**

En fonction, il pourrait être pertinent de se rapprocher du réseau TAPAJ pour évaluer la pertinence de le développer à Angoulême. <https://tapaj.org/>

## Les “visibles” dans l’espace public

Concernant ce public que l’on a défini comme étant des personnes se retrouvant la journée dans les espaces publics, notamment au Champ de Mars, il n’y a pas eu d’entretiens à proprement parler. Nous avons effectué des observations et discussions informelles à l’occasion de tournées de rue qui ont été réalisées à plusieurs moments de la journée notamment en semaine et le week-end afin d’observer quelles personnes pouvaient y être présentes.

Cette partie de l’enquête n’a pas vocation à les quantifier mais à donner des éléments de connaissance sur le type de public présent au sein des regroupements dans l’espace public, les questions que cela soulève en termes de perception de ce public et d’intervention (sociale, prévention, sécuritaire...).

### *Éléments d’observation et de connaissance*

- **Regroupements du Champ de Mars : une diversité de publics qui dispose majoritairement d’un hébergement ou d’un logement**

Le Champ de Mars est un des lieux privilégiés de regroupement dans le centre-ville d’Angoulême. Le public que l’on y retrouve n’est pas nécessairement désocialisé comme le décrit Omega dans son rapport « tournées de rue » 2019 : « *L’analyse du territoire nous montre que les personnes en situation de précarité occupant l’espace public dans le centre-ville se rassemblent autour d’intérêts communs : addictions, manche, économie parallèle mais aussi besoin fort de lien social.* »

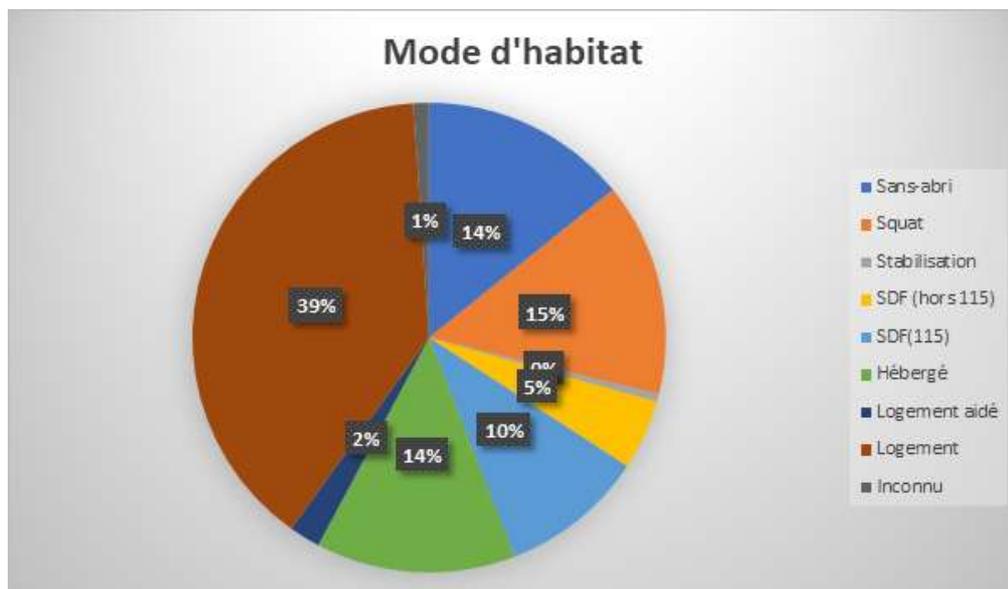
Lors de nos 9 passages au Champ de Mars, 3 ont pu être effectués avec OMEGA afin de mieux croiser nos connaissances. Il en ressort qu’il n’y a pas toujours les mêmes personnes :

- Lors d’un passage, les 12 personnes rencontrées discutant ensemble en buvant quelques bières disposaient toutes d’un logement ou d’un hébergement. 5 d’entre elles avaient un suivi au CCAS, 6 en MDS et 1 par AGORA. Nous avons pu confirmer que 9 sont bénéficiaires du RSA et 1 était à la retraite.
- un groupe de “supposés” demandeurs d’asile : une personne pouvait être identifiée comme tel (suivi 115), vue par trois fois lors des passages.
- un jeune issu des quartiers et présent sur 4 passages et identifié comme revendeur.
- quant à leurs problématiques, elles relèvent plutôt de la consommation d’alcool pour 7 d’entre elles et 3 d’autres produits.

- Rue de l’église Saint-Martial

Lors d’une autre tournée de rue en présence d’OMEGA, nous avons pu observer un changement de lieu. Un regroupement de personnes dans la rue de l’Eglise Saint martial, elles ont pu nous expliquer la raison de ce changement. Le Champ de mars subit des transformations actuellement et les travaux réalisés provoquent des nuisances sonores empêchant les personnes de se regrouper et ainsi de pouvoir échanger entre elles.

Dans ce groupe de 9 personnes, nous pouvons confirmer que 7 d’entre elles ont un logement. Une seule identifiée au sein du groupe vit en squat, elle ne fait jamais appel au 115 pour de l’hébergement, seulement pour le passage de la maraude, pour la dernière personne, un.e ami.e l’héberge depuis quelques mois. Concernant le suivi de ces personnes, 4 sont suivis par le CCAS, 2 en MDS et un par AGORA.



Chiffre Omega 2019, Tournée de rue

Nos observations semblent assez conformes avec les chiffres issus des tournées de rue d'Omega en 2019 (tournée de rue = centre-ville d'Angoulême et en journée / Maraudes = Grand Angoulême et soirée). Le rapport relevait que 65% des personnes rencontrées lors des tournées avaient un logement ou un hébergement. Ils précisent dans leurs chiffres que les rencontres de l'été gonflent le nombre de SDF avec la présence importante de gens de passage : *« Notre ville est placée sur l'axe Bordeaux-Paris peut être une escale pour des personnes en errance, des saisonniers en recherches de missions, des « teufeurs » en quête de rave party. L'été est propice aux déplacements de la population générale comme pour la population qui nous intéresse. »*

La période Covid limite la proportion de ces SDF dans les regroupements. Par ailleurs, les tournées de rue effectuées par Omega ne sont pas exclusivement sur le Champ de Mars, elles vont aussi à la gare, dans la rue Hergé, Victor Hugo, ou la place Francis Louvel...

➤ **Regroupements au niveau des halles: personnes venant principalement faire la manche**

Trois tournées de rues ont été effectuées sur ce lieu le weekend. Les regroupements habituels sur lesquels nous avons été alertés par la Mairie n'étaient pas présents hormis 2 femmes faisant la manche. Ces femmes étaient présentes lors de 2 passages. Elles disposent toutes les deux d'un logement social.

Pour synthétiser les éléments liés à nos observations, on pourrait dresser une typologie générale des publics qui se rassemblent au Champ de Mars

- Des personnes disposant d'un logement qui se retrouvent dans l'espace public pour se sociabiliser avec leurs pairs
- Des personnes à la rue qui se greffent ponctuellement aux regroupements
- Des jeunes parfois déscolarisés, 15-25 ans, issus des quartiers. Certains viennent dealer auprès des autres groupes pour les fournir. (observations Omega)

## *Difficultés rencontrées, besoins identifiés et limites de l'intervention*

### ➤ **L'enjeu du maintien dans le logement d'un public souvent en fragilité et aux prises avec les addictions**

Si une majorité de ce public dispose d'un logement ou d'un hébergement, il n'en demeure pas moins que le maintien dans leur logement reste fragile : risque d'expulsion, insalubrité des logements (parfois propriétés de "marchands de sommeil"), manque d'investissement/d'appropriation de leur logement et risque de squat par leurs pairs. Comme nous le dit une professionnelle rencontrée :

*"Le logement peut être perçu comme une protection, un refuge quand ça déborde dans la rue. Mais parfois c'est la rue qui va déborder jusque dans le logement, avec ce que ça suppose en termes de consommation et d'entretiens qui tournent courts dans le cadre des accompagnements. Parfois l'accompagnement tourne en rond."*

Le cumul des vulnérabilités entre addictions qui ne sont pas toujours contrôlées, ressources limitées et appropriation compliquée constituent donc un risque réel de retour à la rue.

### ➤ **Un public qui témoigne d'une forme d'ennui**

Que ce soit dans les entretiens avec les professionnel.le.s ou lors des discussions informelles avec certaines personnes présentes dans ces regroupements, la question de l'ennui revient régulièrement. Le manque d'activités est souvent évoqué comme une des raisons de leur présence au-delà de la recherche du lien social.

Or, d'une part l'ennui et l'inactivité sont des facteurs importants de consommation à laquelle ce public est très en prise. On peut dès lors s'interroger s'il n'y aurait pas un enjeu autour de la proposition d'une offre d'activités à destination de ce public pour tenter de "tromper" cet ennui, et recréer la nature de leurs sociabilités afin de trouver des leviers pour réduire leurs consommations.

### ➤ **L'occupation de l'espace public en question : tension entre droit à son occupation et troubles à l'ordre public**

La présence et le regroupement de ce public visible dans l'espace public posent un certain nombre de questions et de problématiques :

- **Un conflit d'usage de l'espace public** : du point de vue de la tranquillité publique, on relève les plaintes de commerçant.e.s ou de riverain.e.s liées à la perception négative que cela donne de la ville, des nuisances ressenties liées à leur présence, par exemple d'éventuelles bagarres. L'action publique est donc tiraillée entre nécessité d'apporter des réponses en termes de prévention, d'action sociale ou de mesures répressives.
- **Le motif de cette présence** : nous l'avons dit plus tôt, l'occupation de l'espace public naît d'une recherche de sociabilité mais aussi d'une forme d'ennui. S'interroger sur le motif de cette présence, c'est peut-être aussi s'interroger sur ce qui manquerait. Il semble qu'il y ait quelque chose à jouer autour d'une réflexion sur l'offre d'activités socio-culturelles dans le centre-ville, d'emploi adaptés ou de toute autre activité à construire avec ces personnes.

- **La régulation de cet espace** : une logique uniquement répressive ne ferait que déplacer le “problème”. De plus, cette “occupation” n’est pas illégale, les outils répressifs ne sont donc opérants que lorsque le trouble à l’ordre public est manifeste. Partant de ce principe que ces personnes occupent légalement cet espace, il convient de s’interroger sur quels outils s’appuyer pour contribuer à concilier l’usage de cet espace.

L’enjeu est donc de trouver des modes de régulation de ces lieux permettant de concilier ces différents usages. Dans cette dernière partie, nous nous attacherons à proposer des pistes de réflexion permettant d’amorcer quelques réponses.

### *Pistes de travail et actions envisageables*

#### ❖ **“Convergence” et “Dispositifs Premières heures”**

Après une dizaine d’années d’expérimentation et de développement en région parisienne, les programmes Premières Heures et Convergence ont été retenus dans la Stratégie de lutte contre la pauvreté pour un essaimage national. Le programme a été déployé à Lyon, Nantes, Lille et Strasbourg en 2020 et début 2021. En Charente, ces programmes vont être déployés en adaptant leurs modalités opérationnelles aux réalités d’un territoire varié, entre villes et campagnes.

Le programme Premières Heures permet la mobilisation par le travail des personnes vivant à la rue ou dans la très grande exclusion. Le Programme Convergence s’adresse aux chantiers d’insertion qui accueillent ces personnes, en proposant un renforcement des ressources et une approche globale de l’accompagnement vers l’accès à une situation logement et santé stable et/ou un retour à l’emploi.

Le programme est en cours de lancement en Charente. **Il apparaît pertinent de se saisir collectivement de cette opportunité qui pourrait potentiellement correspondre au public présent sur le Champ de Mars. Des réflexions sont à mener sur les articulations entre le dispositif, les acteurs de l’insertion et de la veille sociale.**

Plus d’infos sur : <https://convergence-france.org/>

- Une biscuiterie d’insertion et d’inclusion:

Sur Paris cette biscuiterie s’inscrit dans le Dispositif Premières Heures, elle permet de valoriser une activité adaptée à des publics fragiles et exclus.

Elle propose un emploi à des personnes en grande précarité avec un rythme de travail progressif. Les missions sont adaptées au potentiel et au parcours de chacun.

Pour aller plus loin: <https://lacluche.org/la-cloche-biscuits-biscuiterie-dinsertion-et-dinclusion>

### ❖ Des initiatives urbaines inclusives

En réponse à l'ennui et à la recherche de valorisation de soi, il existe des projets en France proposant des espaces ouverts à tou.te.s. Sur ce modèle, Les Clochettes proposent des jardins partagés, potagers collectifs et autres initiatives vertes dans la ville. En plus de s'inscrire dans une recherche de bien-être ensemble, elle participe à la protection de l'environnement, aujourd'hui au cœur de toutes les préoccupations.

Pour aller plus loin : <https://lacroche.org/les-clochettes-initiatives-urbaines-inclusives>

### ❖ L'Art-thérapie comme médiation :

L'art-thérapie est une discipline paramédicale qui s'appuie sur un protocole thérapeutique pour stimuler les facultés d'expression, de communication et de relation de la personne. Il n'y a encore que très peu de visibilité de l'art-thérapie dans le champ social et particulièrement celui de l'urgence sociale en France. Et pourtant l'art-thérapie peut être une approche adaptée. En stimulant le potentiel artistique et créatif de la personne, elle permet une meilleure conscience et connaissance de soi, elle facilite l'expression, la communication, la relation et renforce l'estime de soi. Elle est un outil concret permettant de lutter contre l'exclusion sociale.

Pour aller plus loin : <https://www.cairn.info/revue-empan-2008-4-page-131.htm>

### ❖ La socio-esthétique : développer l'estime de soi

Il s'agit d'une pratique professionnelle de soins d'esthétique auprès de populations précaires fragilisées autant physiquement que psychologiquement. A travers l'écoute, le soin esthétique, la coiffure, le massage ou encore des ateliers autour des sens, l'objectif de la socio-esthétique est de se réconcilier avec son corps et la reconstitution de l'image de soi.

A Poitiers, l'ARSE (l'association régionale des Socio-Esthéticiennes Poitou-Charentes) a ouvert l'année dernière un salon de socio-esthétique proposant des coupes et des soins esthétiques à des tarifs solidaires ainsi que des ateliers collectifs. Au-delà de ce salon, les socio-esthéticiennes de l'association interviennent en structure notamment dans des CHRS et CADA ou sur l'orientation du CCAS ou du CMP par exemple. **Cette association ayant un rayonnement régional (échelle du Poitou-Charentes) il pourrait être intéressant de prendre attache avec elle pour étudier des actions à développer à Angoulême.**

- Le salon de socio-esthétique à Poitiers : <https://leffetpapillonpoitiers.fr/prestations-et-tarifs/>
- Le site de l'association ARSE : <https://arse-poitou-charentes.fr/page/l-association.php>

Nous pouvons citer par exemple, des ateliers mensuels de bien-être/soins corporels permettant aux usagères du CAARUD de Nîmes de retrouver une certaine estime de soi, de réapprendre à s'occuper de soi.

Pour aller plus loin: [https://www.federationaddiction.fr/actions\\_femmes/atelier-soins-du-corps/](https://www.federationaddiction.fr/actions_femmes/atelier-soins-du-corps/)

## Bibliographie

- BARBIER René, *L'approche transversale, l'écoute sensible en sciences humaines*, collection exploration interculturelle et science sociale, Paris, Anthropos, 1997
- CHOBEAUX François, 2004, *Les nomades du vide*, La Découverte
- CHOBEAUX François, *“Les jeunes en errance, approche d'une définition”*, Les Nomades du vide, 2011
- *“Développer le travail pair dans le champ de la veille sociale, de l'hébergement et du logement”* copublication DIHAL et FAS, 11 décembre 2018
- DAMON Julien, *L'exclusion*. PUF, « Que sais-je ? »
- DAMON Julien, *La question SDF. Critique d'une action publique*, PUF,
- DEQUIRE Anne-Françoise et JOVELIN Emmanuel, *“Quel avenir pour les jeunes en errance?”*, EMPAN 2007-4 (n°68)
- LANGLOIS Emmanuel, « De l'inconvénient de n'être le problème de personne : cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance », *Pensée plurielle*, 2014/1 (n° 35)
- RIQUET Marcia, *Etat des lieux sur la relation entre la personne sans domicile fixe et son chien*, Thèse vétérinaire, 2014
- ROTHE Céline, *“Jeunes en errance, les effets pervers d'une prise en charge adaptée”*, AGORA Débats/Jeunesse, 2010/1 (n°54)

## Glossaire

ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique

ADSEA : Association Départementale de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence

AFUS16 : Fédération des Acteurs de L'Urgence Sociale

ALT : Allocation Logement Temporaire

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

ASBL : Association Sans But Lucratif (en Belgique)

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues

CAUN : Centre d'Accueil d'Urgence Nocturne

CAUSS : Commission d'Acteurs d'Urgence Sanitaire et Sociale

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités, et de la Protection des Populations de la Charente

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

GIP : Groupement d'Intérêt Public

LHSS : Lits Haltes Soins Santé

MDS : Maison Départementale des Solidarités

PACEA : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

RPPI : Référente Parcours Personnes Isolées

SAH : Service d'Accueil et d'Hébergement géré par l'Association Père le Bideau sur Angoulême

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

TAPAJ : Travail Alternatif Payé A la Journée

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales